

**CENTRE D'ETUDES
ET DE RECHERCHES
SUR LES QUALIFICATIONS**

**Les poursuites
d'études après
l'université, les
écoles et instituts
d'enseignement
supérieur**

Mireille Dubois

DOCUMENTS DE TRAVAIL

Numéro 61

Février 1991

LES POURSUITES D'ÉTUDES
APRÈS L'UNIVERSITÉ,
LES ÉCOLES ET INSTITUTS
D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Mireille DUBOIS

*Chargée d'études à la Direction de la Programmation
et du Développement universitaire*

C E R E Q

Document de travail n° 61

Février 1991

SOMMAIRE

PRESENTATION	5
CHAPITRE I : La poursuite d'études à l'issue des Sections de techniciens Supérieurs (STS) et des Instituts universitaires de Technologie (IUT)	7
I - Taux de poursuite d'études des diplômés en 1984 d'IUT et de STS	11
II - Diplômes préparés après un DUT ou un BTS	16
III - Déroulement des études après l'obtention d'un DUT ou BTS	20
CHAPITRE II : La poursuite d'études à l'issue des écoles d'ingénieurs et de commerce	31
I - Les diplômés d'écoles d'ingénieurs	33
II - Les diplômés d'écoles de commerce	38
CHAPITRE III : La poursuite d'études des diplômés de l'université	41
I - Les diplômés de premier cycle (DEUG, diplômés d'université de niveau premier cycle) sortis d'un 2ème cycle sans avoir obtenu la licence	44
II - Les diplômés de deuxième cycle (Licence, Maîtrise, MST, diplôme d'IEP)	47
III - Les titulaires d'un DEA	51
IV - Les titulaires d'un DESS	55
V - Comparaison des taux de poursuites d'études des diplômés à l'issue d'une formation initiale ou post-initiale	57
ANNEXES	61
Annexe I : Comparaison avec les taux de poursuite d'études post-DUT ou BTS résultant du panel Bac 1983	63
Annexe II : Catégories d'écoles d'ingénieurs et de commerce	64
Annexe III : L'enquête	66

PRESENTATION

Au cours de ces dernières années, s'est manifestée une tendance générale à l'allongement des études et à l'élévation du niveau de formation. Ce phénomène, qui a concerné aussi l'enseignement supérieur résulte de plusieurs facteurs :

- forte augmentation de la demande de formation ;
- évolution du système éducatif par la création de nouvelles filières et de passerelles entre les différentes institutions qui constituent l'enseignement supérieur : accès parallèle réservé aux titulaires d'un DUT, BTS ou d'un diplôme universitaire dans les écoles d'ingénieurs ou de commerce, habilitations conjointes de DEA ou de DESS entre les universités et les écoles ;
- exigence accrue des employeurs en matière de recrutement des jeunes.

Les poursuites d'études ne répondent pas toutes aux mêmes objectifs, certaines résultent d'une logique de filière, d'autres reflètent plutôt un désir de complément de formation. Elles peuvent avoir des conséquences sur le fonctionnement du système éducatif et peuvent transformer les finalités de certains cursus : par exemple, les IUT et dans une moindre mesure les STS, n'apparaissent plus seulement comme des filières technologiques courtes destinées à former des techniciens supérieurs mais aussi comme des premiers cycles d'études supérieures.

L'enquête du CEREQ de 1987 auprès des diplômés de l'enseignement supérieur en 1984, bien que centrée sur l'insertion professionnelle des jeunes, permet également d'analyser les études suivies après l'obtention du diplôme.

Le présent document traite de l'importance de la poursuite d'études(1) et de la nature des formations suivies. Il permet également de dresser un premier bilan de la réussite ou de l'échec dans les études entreprises. Les études post DUT ou BTS font l'objet du chapitre 1 et les formations suivies par les diplômés d'écoles d'ingénieurs et de commerce sont traitées au chapitre 2. Le chapitre 3 est consacré aux diplômés de l'université. Pour les titulaires d'un diplôme de premier ou de deuxième cycle, seules les études poursuivies en dehors de l'université sont prises en compte, par contre, pour les titulaires d'une première année de troisième cycle (DEA, DESS), la poursuite en doctorat est également étudiée.

(1) **Poursuite d'études** : sont comptabilisés en poursuite d'études, les diplômés inscrits en 1984-1985 dans une institution d'enseignement supérieur différente de celle d'origine ou en thèse pour les titulaires de DEA, DESS, dans une école de fonctionnaires, préparant un diplôme ou un concours par correspondance ou suivant des études à l'étranger.

Etudes à temps plein : études suivies à temps plein en mars 1985.

"Autres études" : études suivies en parallèle avec l'exercice d'un emploi (ex : les élèves fonctionnaires) ou le Service national et études abandonnées avant mars 1985.

CHAPITRE I

LA POURSUITE D'ETUDES A L'ISSUE DES SECTIONS DE TECHNICIENS SUPERIEURS (STS) ET DES INSTITUTS UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE (IUT)

TABLEAU 1

*Origine scolaire du flux d'entrée en IUT
(étudiants français)*

Années	1977-78	1979-80	1981-82	1983-84	1985-86	1988-89
Origine scolaire						
A	5	4	4	4	4	4
B	12	13	14	14	14	16
C	11	12	14	14	15	14
D	20	20	21	23	22	25
E	7	8	8	8	9	9
S/T Bac Généraux	55	57	61	63	64	68
F	23	23	21	20	18	16
G	17	16	14	13	14	12
H	1		1	1	1	1
S/T Bac Techniques	41	39	36	34	33	29
Autres et non répondants	4	4	3	3	3	3
TOTAL	100	100	100	100	100	100

TABLEAU 2

*Origine scolaire des élèves de première année de STS
(sauf de STS agricoles)*

Années	1977-78	1979-80	1981-82	1983-84	1985-86	1988-89
Origine scolaire						
A	18	15	15	13	12	10
B	9	10	11	12	12	11
C	5	5	4	3	3	2
D	12	12	11	10	8	6
E	3	3	2	2	1	1
S/T Bac Généraux	47	45	43	40	36	30
F	22	22	23	22	22	21
G	19	19	19	19	21	28
H				1	1	1
S/T Bac Techniques	41	41	42	42	44	50
BT	4	4	4	4	4	5 (1)
Non Bach et Autres	8	10	11	14	16	15
TOTAL	100	100	100	100	100	100

(1) Y compris Bac Professionnels.

La poursuite d'études post DUT a pris des proportions de plus en plus importantes au cours de ces dernières années : 25 % des titulaires d'un DUT en 1980 (2), 38 % en 1984 (3), 47 % des bacheliers 1983 ayant obtenu un DUT en 1985 ou 1986 (4) ont poursuivi leur formation l'année suivant l'obtention de leur diplôme. Cette tendance apparaît beaucoup plus atténuée pour les BTS : respectivement 16 %, 25 % et 29 %.

Le système éducatif a favorisé le développement de ce phénomène : un accès parallèle est réservé aux titulaires d'un DUT ou d'un BTS dans la plupart des écoles d'ingénieurs, certaines maîtrises de Sciences et Techniques recrutent en priorité parmi les diplômés d'IUT...

Les IUT, filières sélectives, attirent de plus en plus des bacheliers de bon niveau, en particulier des bacheliers C et D, destinés à poursuivre des études longues.

La part des bacheliers généraux dans le flux d'entrée en IUT est passée de 55 % à 68 % entre 1977-1978 et 1988-1989 (Cf. Tableau 1), celle des seuls bacheliers C et D de 31 % à 39 %. Par contre, en première année de STS, le poids des bacheliers généraux a régressé au cours des dix dernières années (47 % à 30 %) au profit des bacheliers techniques (41 à 50 %) et des non bacheliers (8 à 15 %) (Cf. Tableau 2). La croissance des non bacheliers, inscrits en grande majorité dans les STS privées, s'explique par le développement important de ces établissements sur la période (en 1988-1989, 44 % des élèves de première année sont inscrits en STS privées contre 34 % en 1977-1978).

Enfin, les difficultés rencontrées sur le marché du travail par les diplômés de certaines spécialités peuvent les inciter à acquérir une certification supplémentaire qui leur permettra peut-être de mieux s'insérer dans la vie active.

(2) Estimations réalisées à partir des enquêtes d'insertion (1981) et de cheminement (1985) du CEREQ auprès des sortants en 1980 des années terminales de STS et d'IUT.

(3) Enquête du CEREQ de 1987 sur le devenir des diplômés de l'enseignement supérieur en 1984.

(4) Enquête du CEREQ de 1986 sur le devenir des inscrits au Bac en 1983. Voir l'après Bac. Itinéraires et réussite après trois ans d'études. A. CHARLOT et J.L. PIGELET. Collection des études n° 52 d'Octobre 1989.

TABLEAU 3

*Taux de poursuite d'études en 1984-1985
après un DUT à temps plein ou non*

Poursuite d'études	A temps plein	Autres	Total	Effectifs
Spécialités de DUT				
Biologie appliquée	31	3	34	1 075
Chimie, génie chimique	43	3	46	840
Génie civil	30	3	33	861
Génie électrique	29	3	32	2 649
Génie mécanique	41	2	43	1 985
Génie thermique	50	2	52	214
Mesures physiques	32	5	37	974
Autres (hygiène et sécurité, maintenance industrielle)	26	6	32	356
S/T Spécialités Secon.	34	3	37	8 954
G.E.A.	35	7	42	4 331
Carrières de l'information	28	7	35	766
Carrières juridiques	36	8	44	392
Carrières sociales	31	18	49	374
Informatique	29	8	37	2 051
Techniques de commercialisation	30	4	34	2 847
Autres (statistiques, transports, logistique)	25	3	28	403
S/T Spécialités Tert.	32	6	38	11 164
TOTAL	33	5	38	20 118

TABLEAU 4

*Taux de poursuite d'études en 1984-1985
après un BTS à temps plein ou non*

Poursuite d'études	A temps plein	Autres	Total	Effectifs
Spécialité du BTS				
Mines, génie civil, BTP génie thermique, plomberie	16	4	20	510
Fonderie, métallurgie	14	2	16	681
Mécanique	17	4	21	2 855
Electricité	16	4	20	1 290
Electronique	24	2	26	843
Chimie, physique, biologie	31	2	33	999
Autres (verre-céramique, photo-imprimerie, text. hab., cuir, bois)	20	2	22	516
S/T Spécialités Secon.	19	3	22	7 694
Organisation du travail	19	8	27	259
Secrétariat	10	5	15	5 398
Finances-comptabilité	31	11	42	2 720
Informatique	13	5	18	697
Commerce	25	5	30	1 604
Tourisme-publicité	20	3	23	1 075
Santé-Services sociaux	43	5	48	1 071
Autres (arts, hôtellerie, traducteur commercial)	17	6	23	730
S/T Spécialités Tert.	20	6	26	13 554
TOTAL	20	5	25	21 248

TAUX DE POURSUITE D'ETUDES DES DIPLOMES EN 1984 D'IUT ET DE STS

25 % des titulaires d'un BTS et 38 % des titulaires d'un DUT ont déclaré préparer un diplôme en 1984-1985. En outre, un petit nombre d'étudiants a repris des études, après une interruption, en 1985-1986 ou 1986-1987 (6 % des diplômés de STS, 8 % des diplômés d'IUT).

1 - Selon la spécialité de formation (Cf. Tableaux 3 et 4)

Les taux de poursuite d'études en 1984-1985 varient sensiblement selon la spécialité de formation.

La poursuite d'études est forte à l'issue d'une formation dans le domaine des services sociaux (49 % pour le DUT carrières sociales, 48 % pour les BTS santé, Services Sociaux), de la finances-comptabilité (42 % pour les BTS de ce groupe, 42 % pour le DUT Gestion des Entreprises et des Administrations) et dans le secteur chimie (46 % pour les DUT chimie, génie chimique, 33 % pour les BTS physique, chimie, biologie). Elle est également fréquente après un DUT génie thermique (52 %), génie mécanique (43 %) ou carrières juridiques et judiciaires (44 %).

Les diplômés de certaines filières ont, par contre, très peu tendance à poursuivre leur cursus de formation au-delà du niveau Bac + 2. C'est le cas notamment des BTS secrétariat (15 %), fonderie-métallurgie (16 %) ou informatique (18 %). On peut penser que les possibilités d'études offertes à l'issue de ces filières sont assez réduites.

2 - Etudes à temps plein ou partiel (Cf. Tableaux 3 et 4)

La grande majorité (84 %) des titulaires d'un DUT ou d'un BTS poursuivent leurs études à temps plein.

Les "autres" études comprennent les études effectuées en parallèle avec l'exercice d'un emploi (11 %) ou le Service national (1 %) ainsi que les études abandonnées avant mars 1985 (4 %). Elles concernent environ 5 % d'une cohorte de diplômés DUT ou BTS et sont un peu plus fréquentes pour les BTS finances-comptabilité (11 %) et pour les DUT carrières sociales (18 %).

3 - Selon la série du Bac (Cf. Tableaux 5 et 6)

Le phénomène de poursuite d'études post diplôme concerne principalement les bacheliers généraux : 42 % après un IUT, 30 % après une STS contre respectivement 29 % et 20 % pour les bacheliers techniques. Le record est détenu par les bacheliers C et E, titulaires d'un DUT Secondaire : un sur deux poursuit ses études après l'obtention du DUT.

C'est donc bien la présence de plus en plus massive des bacheliers généraux en IUT qui a détourné cette filière de formation de sa vocation première. Ces étudiants ne considèrent plus le DUT comme un diplôme professionnel terminal mais comme un premier cycle d'études supérieures.

Néanmoins, la poursuite d'études dépend autant des possibilités offertes par la filière de formation que de l'origine scolaire : en effet, les bacheliers G titulaires d'un DUT GEA ou d'un BTS finances-comptabilité poursuivent davantage leurs études que les bacheliers généraux titulaires d'un BTS secrétariat.

TABLEAU 5

*Taux de poursuite d'études en 1984-1985
après un DUT selon la série du BAC*

Séries du Bac	BAC Généraux	BAC Techn.	Total	Effectifs
Spécialités du DUT				
Biologie appliquée	36	23	34	1 075
Chimie, génie chimique	51	35	46	840
Génie civil	40	22	33	861
Génie électrique	41	20	32	2 649
Génie mécanique	57	29	43	1 985
Génie thermique	61	*	52	214
Mesures physiques	39	*	37	974
Autres (hygiène et sécurité, maintenance industrielle)	33	32	32	356
S/T Spécialités Secou.	44	25	37	8 954
G.E.A.	48	32	42	4 331
Carrières de l'information	35	*	35	766
Carrières juridiques	44	44	44	392
Carrières sociales	51	*	49	374
Informatique	36	*	37	2 051
Techniques de commercialisation	38	28	34	2 847
Autres (statistiques, transport, logistique)	29	*	28	403
S/T Spécialités Tert.	41	32	38	11 164
TOTAL	42	29	38	20 188

* Non significatif.

TABLEAU 6

*Taux de poursuite d'études en 1984-1985
après un BTS selon la série du Bac*

Séries du Bac	BAC Généraux	BAC Techn.	Total	Effectifs
Spécialités du BTS				
Mines, génie civil, BTP génie thermique, plomberie	*	20	20	510
Fonderie, métallurgie	*	14	16	681
Mécanique	46	18	21	2 855
Electricité	*	20	20	1 290
Electronique	25	26	26	843
Chimie, physique, biologie	35	31	33	999
Autres (verre-céramique, photo-imprimerie, text.- hab, cuir, bois)	28	*	22	516
S/T Spécialités Secon.	33	20	22	7 694
Organisation du travail	30	*	27	259
Secrétariat	18	10	15	5 398
Finances-comptabilité	52	35	42	2 720
Informatique	20	12	18	697
Commerce	33	23	30	1 604
Tourisme-publicité	25	*	23	1 075
Santé-Services sociaux	50	*	48	1 071
Autres (arts, hôtellerie, traducteur commercial)	31	*	23	730
S/T Spécialités Tert.	30	21	26	13 554
TOTAL	30	20	25	21 248

* Non significatif.

4- Taux de poursuite d'études post DUT ou BTS plus élevés pour les entrants directs en IUT ou STS

Les bacheliers entrés directement en IUT ou STS qui ont obtenu leur diplôme deux ans après le baccalauréat poursuivent plus souvent leurs études (42 % après un DUT, 28 % après un BTS) que ceux qui ont redoublé ou qui se sont réorientés vers les IUT ou les STS après une ou deux années passées dans un autre établissement d'enseignement supérieur (respectivement 31 % et 21 %) (Cf. Tableau 7).

TABLEAU 7

*Taux de poursuite d'études en 1984-1985
après un IUT ou un STS selon la date d'obtention du Bac*

	1981 et Avant	1982	TOTAL
DUT de spécialités secondaires	29	41	37
DUT de spécialités tertiaires	32	43	38
S/T DUT	31	42	38
BTS de spécialités secondaires	20	24	22
BTS de spécialités tertiaires	21	30	26
S/T BTS	21	28	25

5- Evolution du taux de poursuite d'études de 1980 à 1985 (Cf. Tableaux 8 et 9)

Le phénomène de poursuite d'études s'est davantage développé pour les diplômés d'IUT que de STS. Il n'a pas concerné de façon équivalente les différentes spécialités :

La poursuite d'études est de plus en plus fréquente à l'issue des filières appartenant aux domaines de la physique, chimie, biologie, du commerce, des carrières de l'information (DUT), ou de la santé, services sociaux (BTS).

Les taux de poursuite d'études des diplômés d'autres spécialités (BTS secrétariat, électricité, électronique notamment) ont par contre très peu progressé.

TABLEAU 8

Evolution du taux de poursuite d'études post DUT

Spécialités du DUT	DUT obtenu en 1980 (1)	DUT obtenu en 1984 (2)	DUT obtenu en 1985-1986 (3) Bacheliers 1983
Biologie appliquée	19	34	54
Chimie, génie chimique	31	46	53
Génie civil	19	33	36
Génie électrique	21	32	40
Génie mécanique	24	43	45
Génie thermique	29	52	49
Mesures physiques	27	37	60
Autres (hygiène et sécurité, maintenance industrielle)	11	32	44
S/T Spécialités Secon.	22	37	46
G.E.A.	31	42	51
Carrières de l'information	30	35	63
Carrières juridiques	51	44	73
Carrières sociales	--	49	*
Informatique	23	37	45
Techniques de commercialisation	18	34	44
Autres (statistiques, transport logistique)	30	28	51
S/T Spécialités Tert.	27	38	49
TOTAL	25	38	47

* Non significatif.

- (1) Enquête d'insertions (1981) et de cheminement (1985) auprès des sortants 1980 des années terminales d'IUT et de STS.
- (2) Enquête de 1987 sur le devenir des diplômés de l'enseignement supérieur en 1984.
- (3) Enquête de 1986 sur le devenir des inscrits au Bac en 1983. Les taux ainsi calculés surestiment la poursuite d'études des diplômés car ils ne concernent que les bacheliers entrés directement en IUT ou STS (cf. annexe I).

TABLEAU 9

Evolution du taux de poursuite d'études post BTS

Spécialités du BTS	Inscrits en an. terminale STS en 1979-80 (1)	BTS obt.en 1984 (2)	BTS obt. en 1985-1986 Bach.83(3)
Mines, génie civil, BTP génie thermique, plomberie	17	20	30
Fonderie, métallurgie	4	16	20
Mécanique	9	21	24
Electricité	16	20	25
Electronique	20	26	26
Chimie, physique, biologie	24	33	45
Autres (verre-céramique, photo-imprimerie, text.- hab, cuir, bois)	22	22	13
Spécialités Secon.	15	22	27
Organisation du travail	--	27	35
Secrétariat	12	15	19
Finances-comptabilité	21	42	38
Informatique	--	18	28
Commerce	18	30	39
Tourisme-publicité	12	23	31
Santé-Services sociaux	10	48	77
Autres (arts, hôtellerie, traducteur commercial)	15	23	40
S/T Spécialités Tert.	17	26	30
TOTAL	16	25	29

* Non significatif.

- (1) Enquêtes d'insertion (1981) et de cheminement (1985) auprès des sortants 1980 des années terminales d'IUT et de STS.
- (2) Enquête de 1987 sur le devenir des diplômés de l'enseignement supérieur en 1984.
- (3) Enquête de 1986 sur le devenir des inscrits au Bac en 1983. Les taux ainsi calculés surestiment la poursuite d'études des diplômés car ils ne concernent que les bacheliers entrés directement en IUT ou STS (cf. annexe I).

- II -

DIPLOMES PREPARES APRES UN DUT OU UN BTS (Cf. Tableaux 10 à 13)

Les titulaires d'un DUT ou d'un BTS de spécialités secondaires s'inscrivent en majorité à l'université en premier ou deuxième cycle scientifique (60 % des DUT, 52 % des BTS) ou intègrent une école d'ingénieurs (4) (24 % des DUT, 21 % des BTS).

Les titulaires d'un BTS chimie, physique, biologie ou d'un DUT biologie appliquée s'orientent assez peu vers les écoles d'ingénieurs mais essentiellement vers l'université (environ 75 %).

L'accès à l'université des diplômés d'IUT s'effectue le plus souvent directement en deuxième cycle sauf pour les titulaires d'un DUT génie civil ou génie mécanique qui se répartissent à égalité entre le premier et le deuxième cycle.

Par contre, les diplômés de STS obtiennent plus rarement leur admission en deuxième cycle universitaire à l'exception des diplômés de chimie-physique-biologie.

Pour les spécialités de formation tertiaires, on observe des comportements plus typés selon le diplôme et la spécialité.

Les BTS Tourisme-publicité ainsi que les DUT carrières de l'information, carrières juridiques et informatique s'orientent pratiquement exclusivement vers l'université (+ de 80 %).

Pour d'autres spécialités, la poursuite d'étude est partagée entre l'université (qui prédomine toujours pour les diplômés d'IUT) et une école ou une formation professionnelle (qui prédomine pour les diplômés de STS) :

- Les DUT GEA et les BTS finances-comptabilité s'inscrivent à l'université (53 % et 18 %) ou préparent le DECS (25 % et 63 %).

- Les DUT carrières sociales et les BTS santé-services sociaux s'inscrivent à l'université (52 % et 11 %) ou intègrent une école du secteur social (5) (28 % et 50 %).

Les titulaires d'un DUT ou BTS tertiaire doivent, en majorité, commencer leur cursus universitaire par une première ou une deuxième année de DEUG à l'exception des DUT GEA et des BTS finances-comptabilité. Ceux-ci se retrouvent dans les mêmes proportions en premier et en deuxième cycle. Enfin les DUT et les BTS informatique accèdent plus souvent directement en deuxième cycle.

(4) Y compris le CNAM.

(5) Y compris la préparation au diplôme de conseiller en économie sociale et familiale organisée en un an au sein des STS pour les titulaires du BTS économie sociale et familiale.

TABLEAU 10

Diplômes préparés en 1984-1985 après un DUT de spécialité secondaire

Spécialités du DUT Diplômes préparés	Biolo. appli- qué	Chimie Génie Chimiq.	Génie civil	Génie Electri- que	Génie Mécani- que	Génie Thermi- que	Mesures Physi- ques	Autres (1)	TOTAL
DEUG	23	6	21	6	20	11	10	25	14
Licence, Maîtrise, MST	45	49	27	56	21	43	48	41	40
Autres diplômes univ.	4	5	12	6	5	3	5	10	6
S/T diplômes univ.	72	60	60	68	46	57	63	76	60
DUT - BTS		1	4		4	2	1	4	2
Année post DUT		1	1	2	3	2	4	3	2
Ecoles niveau BAC, DEUG	6	2	3		1	--	--	3	1
écoles sup. de commerce									
Ecoles d'ingénieurs	12	28	24	22	30	30	22	9	24
Ecoles fonctionnaires	2	2	3	1	1	--	2	3	2
BAC, DEUG et concours									
Autres études	8	6	5	7	15	9	8	2	9
TOTAL %	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	370	389	287	841	859	111	364	114	3335

TABLEAU 11

Diplômes préparés en 1984-1985 après un DUT de spécialité tertiaire

Spécialités du DUT Diplômes préparés	GEA	Carr. Informa.	Carr. Juridiq.	Carr. Sociales	Informa- tique	Techniq. Commerce	Autres (1)	TOTAL
DEUG	25	44	57	9	13	36	21	27
Licence, Maîtrise, MST	26	27	27	38	62	16	50	31
Autres diplômes univ.	2	9	9	5	5	14	4	6
S/T diplômes univ.	53	80	93	52	80	66	75	64
DUT, BTS	5	2	--	--	1	5	--	4
Année post DUT	1	1	--	--	--	--	2	
Ecoles sup de commerce	4	1	--	--	--	7	6	3
Ecoles niv. BAC - DEUG	2	3	1	28	--	5	7	4
Ecoles d'ingénieurs	--	--	--	--	13	--	3	3
Ecoles fonctionnaires	3	4	3	6	1	2	1	3
BAC, DEUG et concours								
DECS	25	--	1	2	1	2	--	11
Autres études	7	9	2	12	4	12	6	8
TOTAL %	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	1801	271	171	183	759	965	114	4264

- (1) Certaines spécialités ont été regroupées en raison de la faiblesse des effectifs concernés.
 Autres DUT secondaires = hygiène et sécurité, maintenance industrielle.
 Autres DUT tertiaires = statistiques, transports, logistique.

TABLEAU 12

*Diplômes préparés en 1984-1985 après un BTS
de spécialité secondaire*

Spécialités du BTS Diplômes préparés	Mines, BTP Gén. Therm. Plomberie	Mécanique	Electricité Electroniq.	Chimie physique biologie	Autres (1)	TOTAL
DEUG	18	18	26	17	7	19
Licence, Maîtrise, MST	11	18	30	54	18	28
Autres diplômes univ.	9	4	4	4	10	5
S/T diplômes univ.	38	40	60	75	35	52
DUT, BTS	9	7	6	1	18	7
Année post BTS	--	7	2	1	2	3
Ecoles niveau BAC-DEUG	3	6	1	1	8	3
Ecoles d'ingénieurs	27	27	26	6	13	21
Ecoles fonctionnaires	13	5	2	--	--	3
BAC, DEUG et concours	10	8	4	16	24	11
TOTAL %	100	100	100	100	100	100
Effectifs	100	597	479	334	218	1728

TABLEAU 13

*Diplômes préparés en 1984-1985 après un BTS
de spécialité tertiaire*

Spécialités du BTS Diplômes préparés	Secréta- riat	Finances Comptab.	Infor- matique	Commerce	Tourisme Publici.	Santé Ser.Soc.	Autres (1)	TOTAL
DEUG	39	9	22	31	50	6	21	22
Licence, Maîtrise, MST	7	9	35	13	24	5	15	11
Autres diplômes univ.	3		1	5	6	--	7	2
S/T diplômes univ.	49	18	58	49	80	11	43	35
DUT, BTS	12	5	5	1	3	1	14	6
Année post BTS	1	--	--	1	--	2	2	1
Ecoles sup de commerce	--	3	3	14	3	--	5	3
Ecoles niv. BAC - DEUG	2	4	5	14	4	50	5	12
Ecoles d'ingénieurs	--	--	13	--	--	--	4	1
Ecoles fonctionnaires	10	1	9	8	1	6	6	5
BAC, DEUG et concours								
DECS	--	63	1	2	--	1	--	21
Autres études	26	6	6	11	9	29	21	16
TOTAL %	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	804	1155	125	488	246	513	241	3572

(1) Certaines spécialités ont été regroupées en raison de la faiblesse des effectifs concernés. Autres BTS secondaires : Fonderie, métallurgie, verre-céramique, photo-imprimerie, textile-habillement, cuir-bois. Autres BTS tertiaires = Organisation du travail, arts, hôtellerie, traducteur commercial.

La possession d'un DUT ou d'un BTS ne constitue pas automatiquement une équivalence du DEUG. L'accès en deuxième cycle universitaire semble plutôt résulter d'accords locaux entre les responsables de formation (MST...) et les directeurs d'IUT et de STS qui concernent les meilleurs éléments d'une promotion.

Les étudiants qui veulent poursuivre des études contre l'avis des directeurs sont ainsi, le plus souvent, obligés de commencer leur cursus universitaire en premier cycle.

Les études universitaires suivies par les diplômés des spécialités tertiaires appartiennent à un éventail disciplinaire assez large (Cf. Tableau 14).

TABLEAU 14

*Spécialité des diplômes universitaires préparés
en 1984-1985 par les titulaires d'un DUT ou BTS tertiaire*

Spécialités du diplôme	BTS Tertiaire	DUT Tertiaire
Lettres et arts	7	1
Langues	28	5
Sciences Humaines	12	14
S/T Lettres et Sc. Humaines	47	20
Droit, Sc. Politiques	12	13
Sc. Economiques, Gestion	19	34
AES	9	9
S/T Droit, Sc.Eco, AES	40	56
Sciences	7	20
Autres	6	5
TOTAL	100	100

Jusqu'en 1986-1987, il semble que la logique dominante soit celle d'une poursuite d'études visant à acquérir un niveau de formation plus élevé dans la même spécialité, par opposition à ce qui apparaît depuis 1987, à savoir, des spécialisations sous la forme d'années post DUT ou BTS.

En effet, au cours de ces dernières années, se sont développées dans les STS et surtout dans les IUT, des formations complémentaires pour les diplômés. En 1989-1990, on recense 2 475 inscrits dans ces formations dans les IUT et 1 008 dans les STS publiques, ce qui représente respectivement, 9 % et 4 % des diplômés en 1989 de ces établissements.

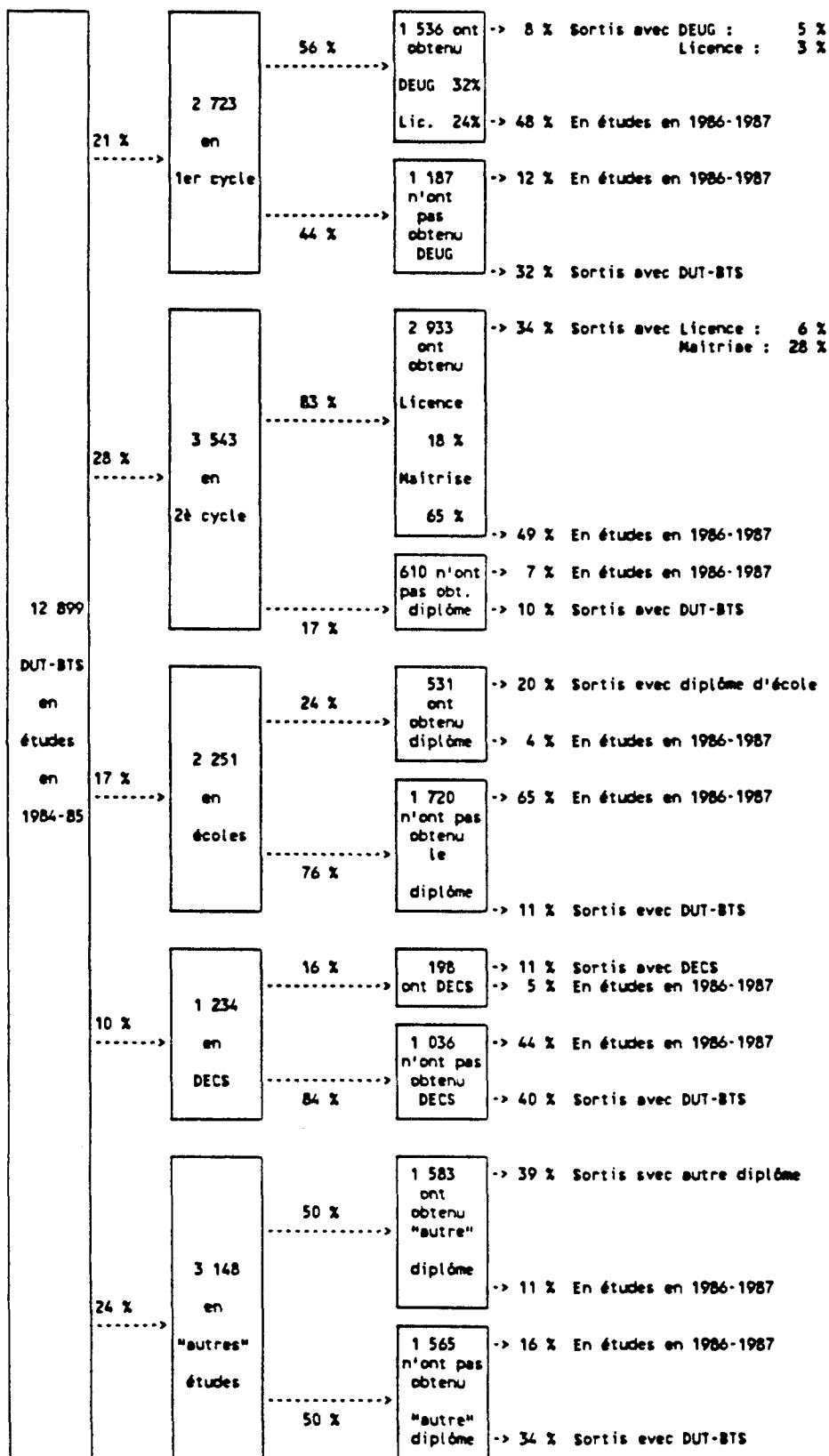
DEROULEMENT DES ETUDES APRES L'OBTENTION D'UN DUT OU BTS

Les graphiques 1 à 5 donnent quelques éléments d'appréciation de la réussite ou de l'échec dans les études post DUT ou BTS.

La période d'observation, (octobre 1984 - mars 1987) comporte deux années universitaires complètes. On peut donc dresser un premier bilan des études entreprises même si celui-ci n'est pas définitif.

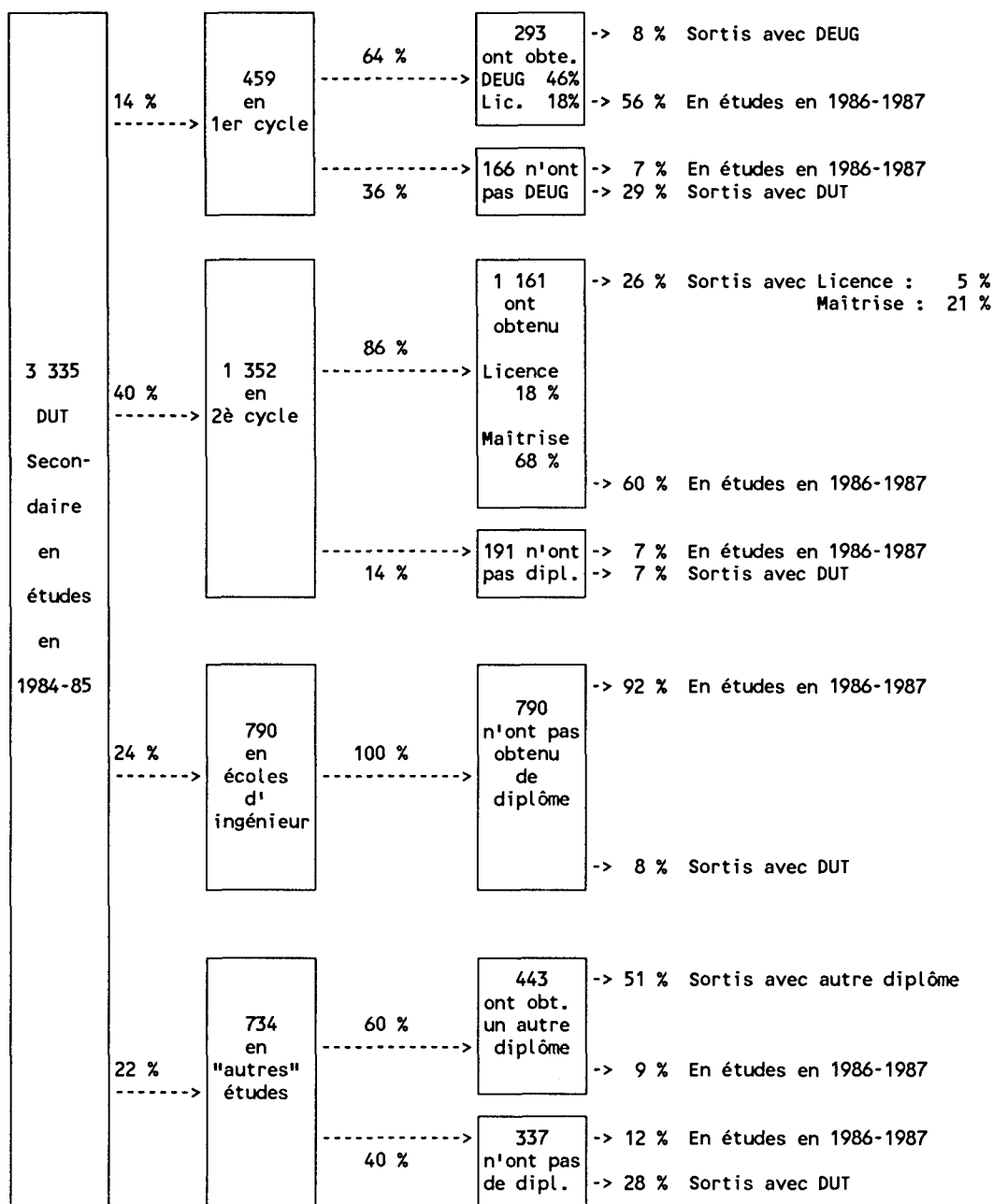
GRAPHIQUE 1

*Déroulement des études après l'obtention
d'un DUT ou d'un BTS
leur situation deux ans après*



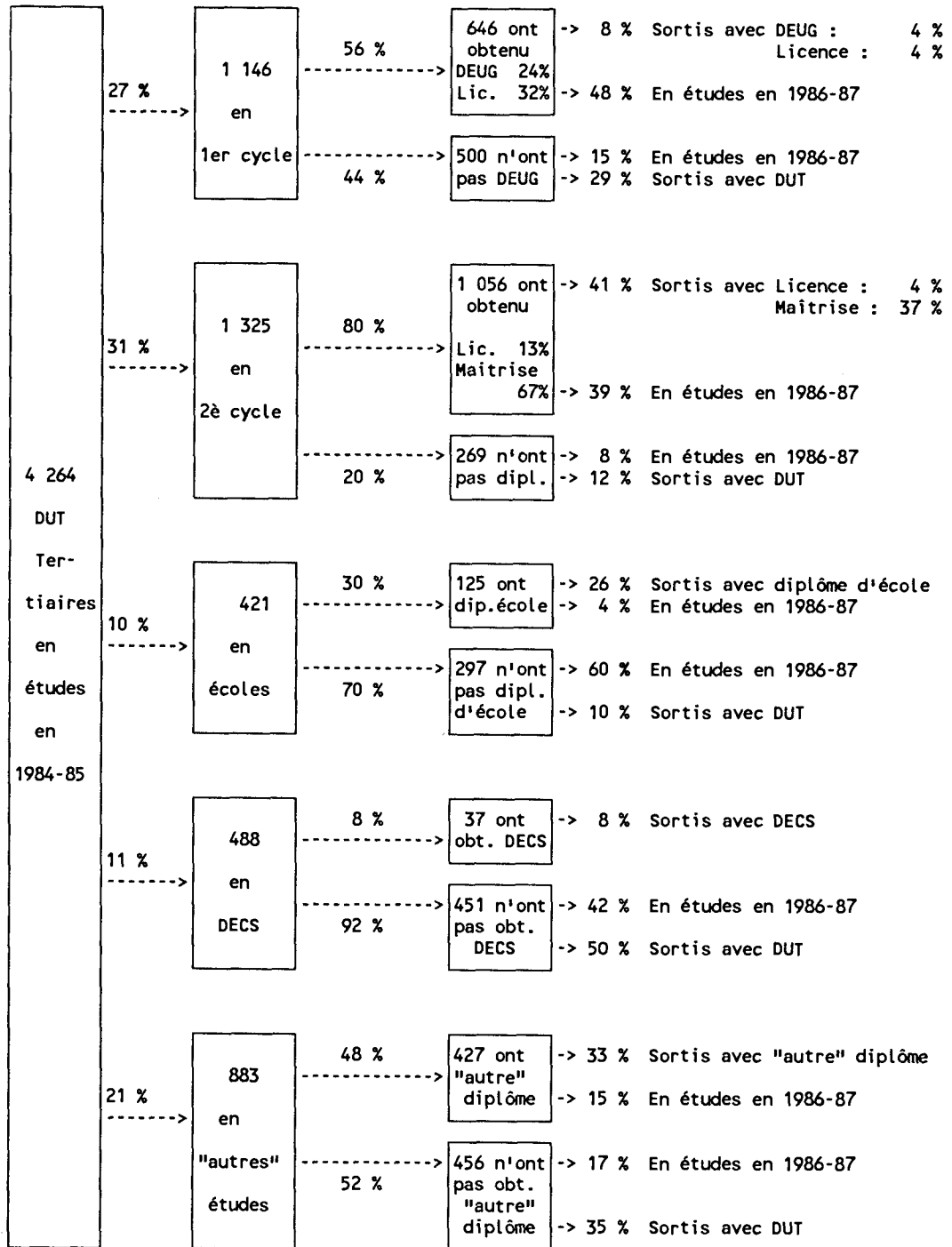
GRAPHIQUE 2

*Déroulement des études après un DUT secondaire
leur situation deux ans après*



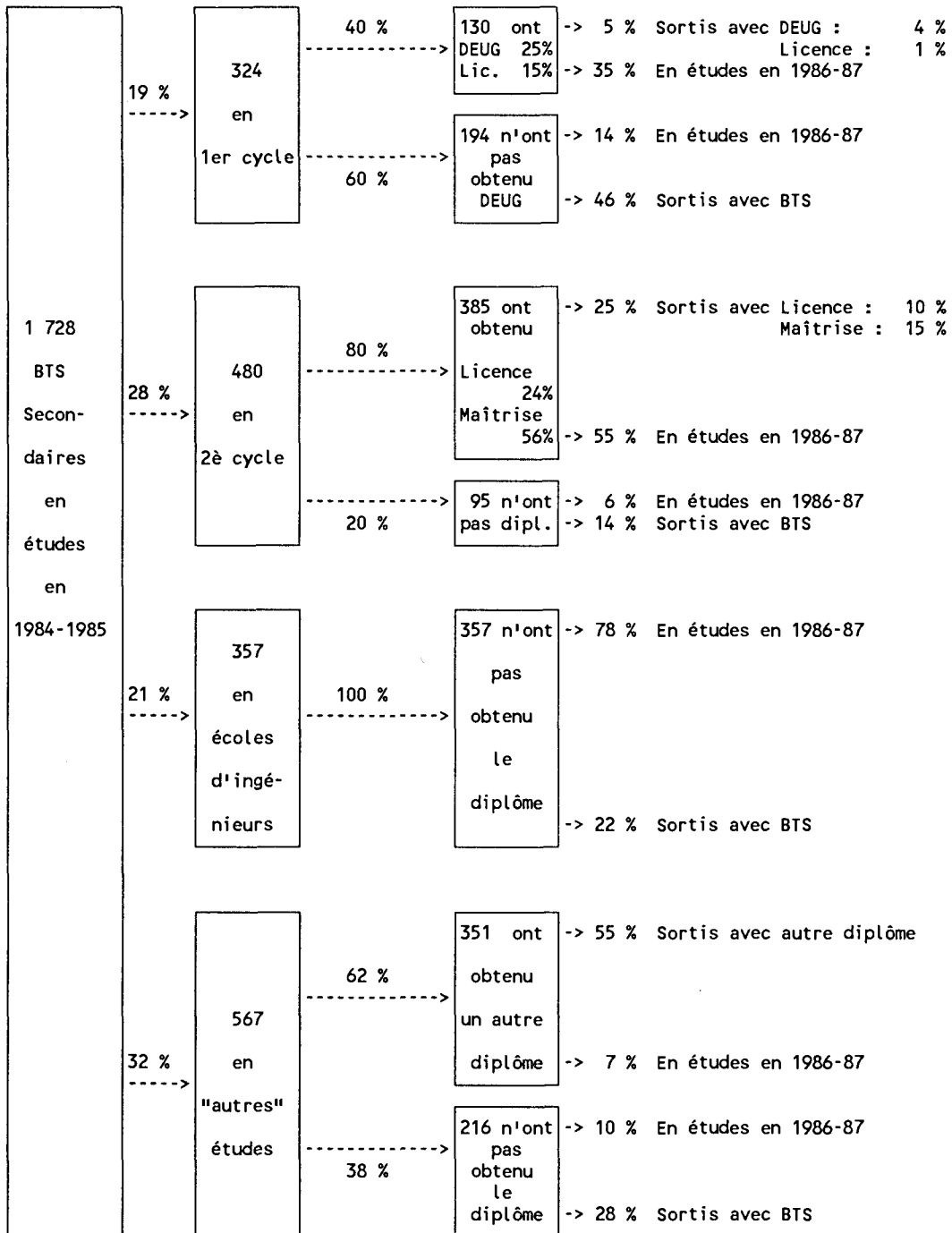
GRAPHIQUE 3

*Déroulement des études après un DUT tertiaire
leur situation deux ans après*



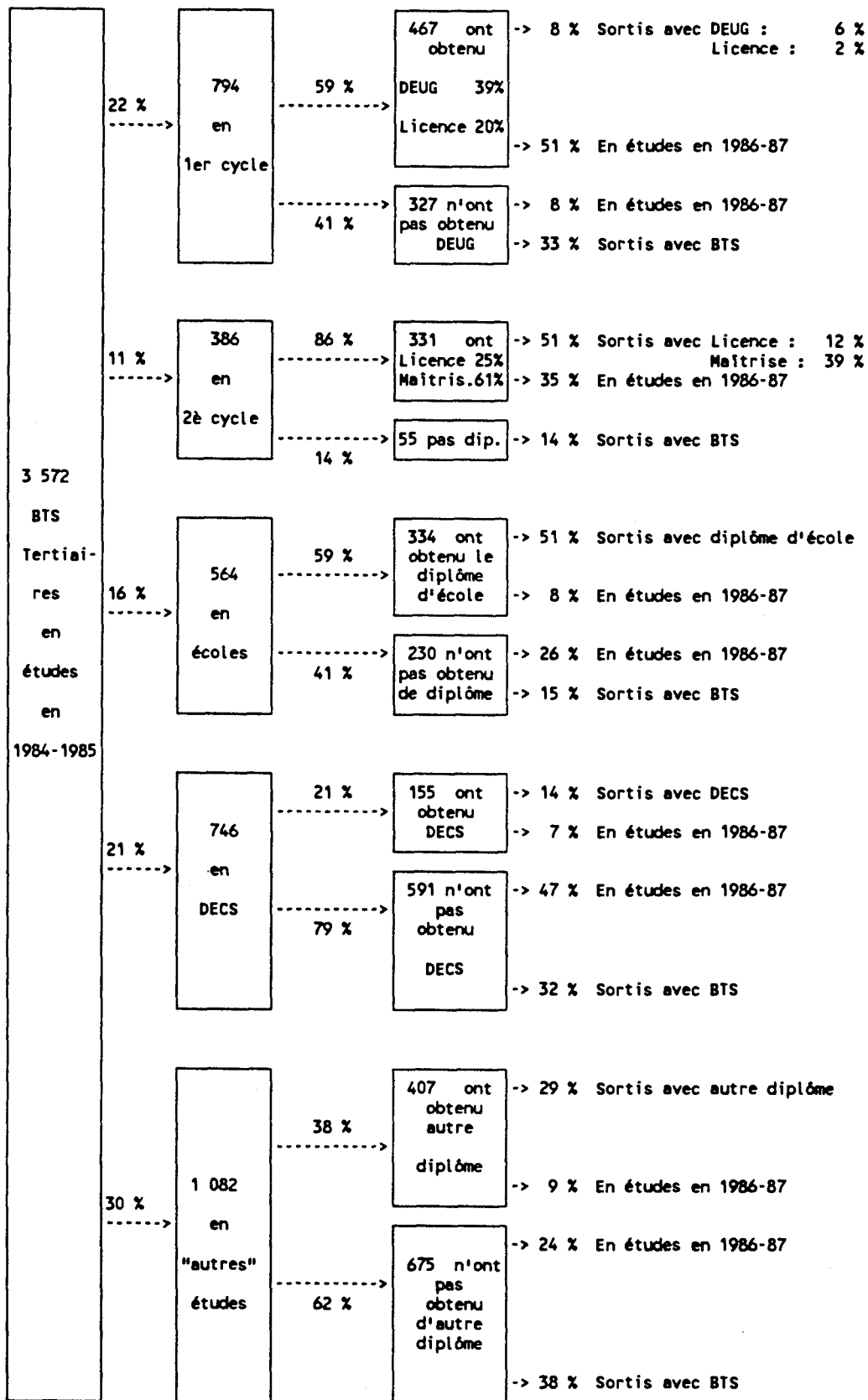
GRAPHIQUE 4

*Déroulement des études après un BTS secondaire
leur situation deux ans après*



GRAPHIQUE 5

*Déroulement des études après un BTS tertiaire
leur situation deux ans après*



1 - A l'université

- **en premier cycle** : le taux de réussite des entrants en premier cycle est peu élevé deux ans après : un peu plus d'un entrant sur deux (56 %) a obtenu un diplôme (DEUG ou licence) en 1985 ou 1986. La majorité d'entre eux poursuit sa formation en 1986-1987.

Les sorties de l'université sans diplôme complémentaire sont donc assez nombreuses (32 %) principalement pour les titulaires d'un BTS secondaire (46 %).

La possession d'un bac technique constitue un handicap supplémentaire pour les titulaires d'un DUT ou d'un BTS qui n'ont pu accéder directement en deuxième cycle universitaire : 39 % des bacheliers techniques ont obtenu un diplôme deux ans après leur entrée en premier cycle universitaire contre 63 % des bacheliers généraux, 46 % des premiers sont sortis de l'université sans diplôme complémentaire contre 26 % des seconds.

- **en deuxième cycle** : la réussite au diplôme est très importante : 83 % des entrants en deuxième cycle ont obtenu une licence ou une maîtrise en 1985 ou 1986. Elle est équivalente quelque soit le diplôme, la spécialité ou le bac d'origine.

La sortie après obtention d'un diplôme de deuxième cycle (34 %) est plus fréquente pour les étudiants originaires d'un DUT (41 %) ou d'un BTS (51 %) tertiaire que pour ceux provenant d'une spécialité secondaire (25 %).

Un jeune sur deux entré en deuxième cycle est toujours en études trois ans après le DUT ou le BTS. Ils sont le plus souvent inscrits en DEA ou DESS (50 %), terminent leur deuxième cycle (21 %) ou intègrent une école d'ingénieurs (14 %, principalement après un DUT secondaire).

2 - En écoles

Les diplômés d'IUT ou de STS ayant intégré en 1984-1985 une école d'ingénieurs ou une école supérieure de commerce termineront leur scolarité en juin 1987. Les sorties diplômées ne concernent donc que les écoles du secteur social ou les écoles de commerce moins prestigieuses. L'échec ou l'abandon des études en écoles est assez réduit (11 %) sauf pour les BTS secondaires (22 %).

3 - En DECS

Seule une minorité a acquis ce diplôme en deux ans (21 % pour les BTS tertiaires, 8 % pour les DUT tertiaires), les autres le préparent encore en 1986-1987 (47 % pour les BTS, 42 % pour les DUT) ou ont abandonné cette filière (32 % pour les BTS, 50 % pour les DUT).

4 - Etudes à temps plein ou partiel (Cf. Graphiques 6 et 7)

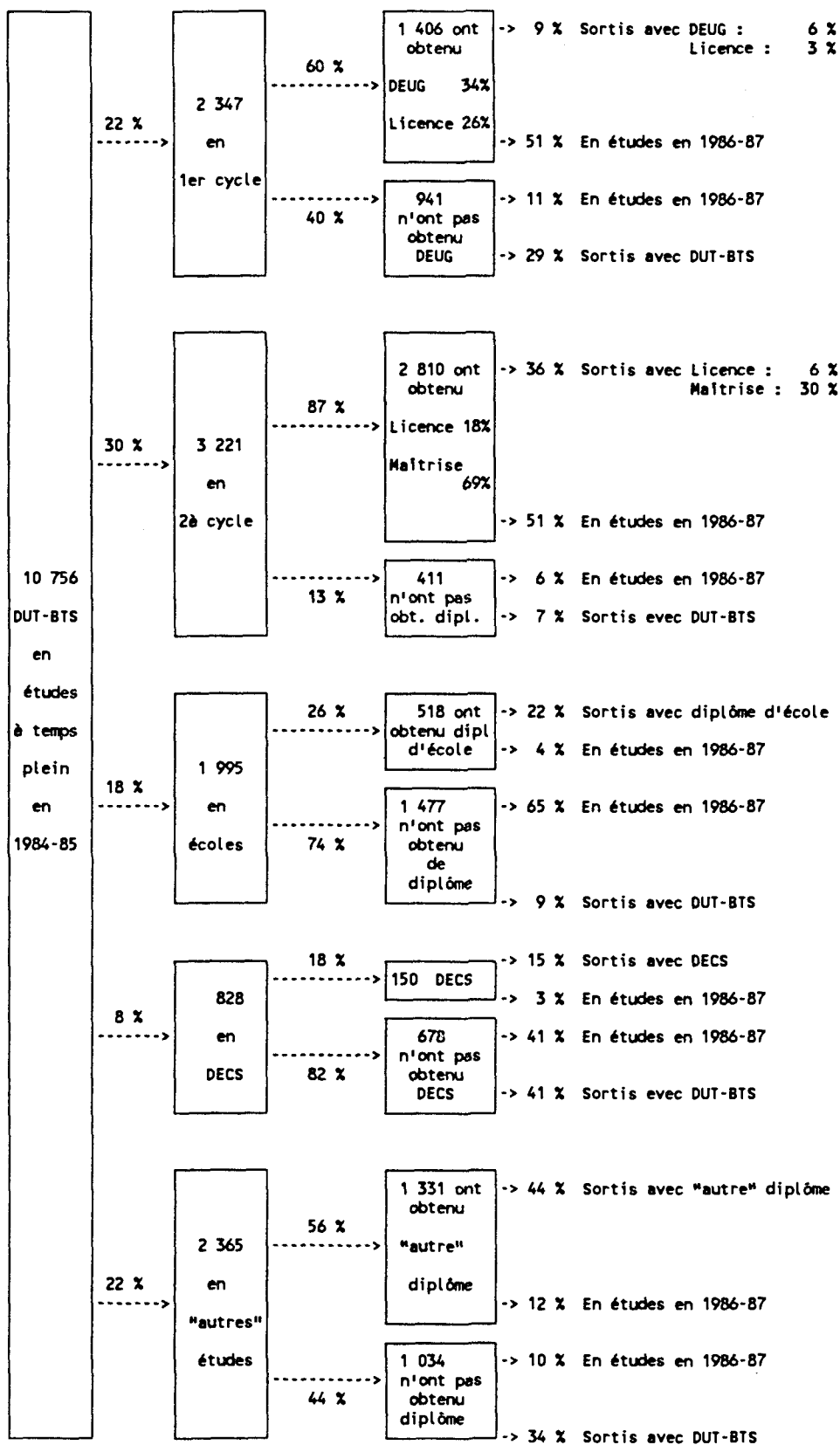
La réussite en deuxième cycle universitaire est beaucoup plus forte pour les étudiants suivant leurs études à temps plein que pour ceux qui occupent en parallèle un emploi ou effectuent leur Service national (87 % ont obtenu un diplôme en 1985 ou 1986 contre 53 %, 7 % sont sortis sans diplôme complémentaire contre 26 %).

Ce facteur n'induit par contre pas de différence dans le déroulement des études de premier cycle.

Bien que les taux de réussite en deux ans au DECS soient équivalents pour les deux sous populations, les étudiants à temps plein ont abandonné en plus grand nombre cette formation que les inscrits "à temps partiel" (41 % contre 14 %).

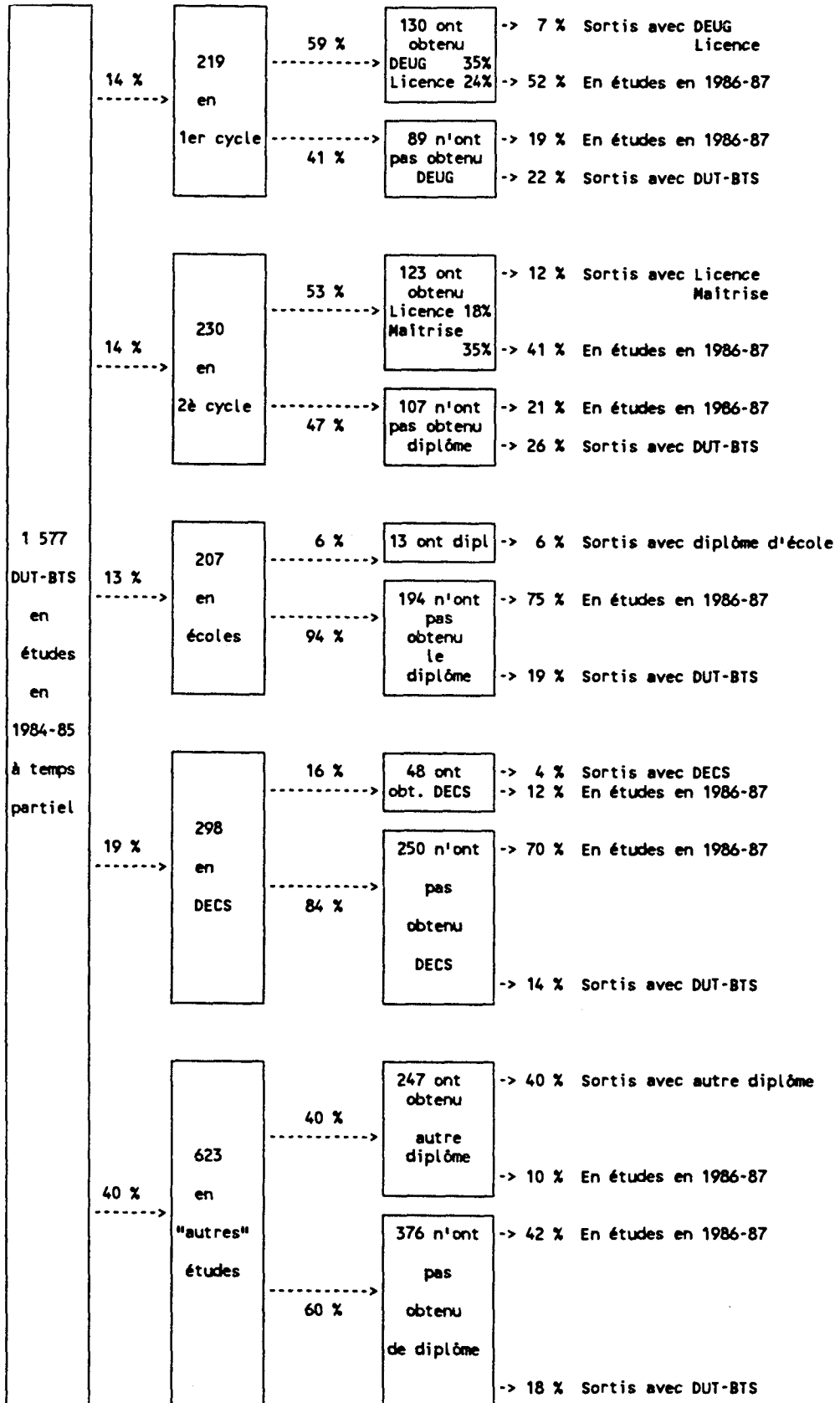
GRAPHIQUE 6

Déroulement des études après un DUT ou un BTS en études à temps plein



GRAPHIQUE 7

Déroulement des études après un DUT ou un BTS en études à temps partiel



CHAPITRE II

LA POURSUITE D'ETUDES A L'ISSUE DES ECOLES D'INGENIEURS ET DE COMMERCE

TABLEAU 15

*Taux de poursuite d'études en 1984-1985
après une école d'ingénieurs, à temps plein ou non,
selon le type d'écoles*

Poursuite d'études Types d'écoles	A temps plein	Autres	Total	Effectifs
ENI (Bac ou Bac + 1)	14	3	17	2 061
INSA	14	4	18	896
ENSAM	12	3	15	914
Grandes écoles	15	8	23	1 284
Autres écoles recrutant au niveau Bac + 2	16	5	21	1 328
ENSI	22	7	29	1 907
Filières univers.	25	3	28	552
TOTAL	17	4	21	8 942

TABLEAU 16

*Taux de poursuite d'études en 1984-1985
après une école d'ingénieurs, à temps plein ou non,
selon la spécialité du diplôme d'ingénieurs*

Poursuite d'études Spécialité du diplôme	A temps plein	Autres	Total	Effectifs
Mécanique	16	3	19	1 752
Electricité, électro.	10	3	13	2 219
Informatique	7	6	13	640
BTP, génie civil	21	5	26	763
Autres sciences (1)	20	7	27	1 460
S/T Sciences exactes	15	4	19	6 834
Chimie, biochimie	26	8	34	744
Biologie, agriculture	21	6	27	1 260
S/T SNV chimie (2)	23	6	29	2 108
TOTAL	17	4	21	8 942

- (1) Autres sciences = Maths, physique, techniques industrielles, architecture, aménagement, urbanisme, transports, sciences exactes sans dominante.
- (2) Y compris sciences naturelles, sciences de la terre et de l'espace, cette spécialité n'a pu être isolée en raison de la faiblesse des effectifs concernés.

Les possibilités d'études offertes aux diplômés d'écoles d'ingénieurs et de commerce sont variées :

- Troisième cycle universitaire (DEA, DESS, Doctorat, Diplôme de Docteur Ingénieur) ; certaines de ces formations sont d'ailleurs organisées conjointement par les universités et les écoles d'ingénieurs.

- Un master dans le cadre de l'école ou à l'étranger.

- Enfin, les ingénieurs diplômés peuvent intégrer une école de spécialisation et les diplômés d'écoles de commerce suivent, parfois au sein de l'école, une préparation au DECS.

Environ 20 % des diplômés des écoles en 1984 ont poursuivi des études l'année suivante. En outre, 6 % ont repris des études après une interruption de une à deux années (en 1985-1986 ou 1986-1987).

- I -

LES DIPLOMES D'ÉCOLES D'INGÉNIEURS

1 - Taux de poursuite d'études

Le taux de poursuite d'études varie selon la catégorie d'école d'ingénieurs (Cf. Annexe II) et selon la spécialité du diplôme.

Les poursuites d'études sont plus fréquentes à la sortie, d'une ENSI (29 %) ou d'une filière universitaire d'ingénieurs (28 %) qu'après une ENSAM (15 %), une ENI (17 %) ou un INSA (18 %) (Cf. Tableau 15).

Le taux de poursuite d'études varie également selon la spécialité du diplôme obtenu, de 13 % pour l'électricité-électronique et l'informatique à 34 % pour la chimie (Cf. Tableau 16).

Indépendamment du type d'école, on poursuit davantage ses études après une formation en sciences de la nature et de la vie - chimie qu'après un diplôme d'électricité - électronique - informatique.

Inversement, les taux de poursuites d'études sont plus forts après une ENSI ou une filière universitaire d'ingénieur qu'après une ENI ou un INSA quelque soit la spécialité d'origine.

77 % des ingénieurs qui suivent une formation complémentaire en 1984-1985 le font à plein temps, les autres occupent en parallèle un emploi (11 %), sont élèves fonctionnaires (2 %) ou effectuent leur Service national (7 %), enfin, une minorité (3 %) a abandonné ses études avant mars 1985.

2 - Diplômes préparés

61 % des ingénieurs en poursuite d'études sont inscrits en troisième cycle universitaire. Ce phénomène concerne principalement les diplômés des INSA (83 %) qui préparent plutôt un DESS, des ENSI (76 %) et des filières universitaires d'ingénieurs (71 %) qui s'orientent surtout vers la recherche (DEA, Doctorat ou DDI (Cf. Tableau 17). Ce constat n'est pas surprenant compte tenu des relations existant entre les universités et les écoles qui leur sont rattachées.

Parmi les inscrits en thèse, seule une minorité (20 %) a été dispensée du DEA, les autres ont obtenu ce titre en 1984, en même temps que leur diplôme d'ingénieur.

TABLEAU 17

*Diplômes préparés en 1984-1985 après une école d'ingénieurs
selon le type d'école*

Type d'écoles	ENI	INSA	Grandes Ecoles	Autres écoles recrutant au niveau Bac + 2	ENSI	Filières Univers.	TOTAL (1)
Diplômes préparés							
DEA	22	10	15	18	23	33	19
DESS	23	44	5	26	14	15	19
Doctorat, DDI	9	29	25	8	39	23	23
Autres diplômes univ.	7	--	13	5		3	5
S/T diplômes univ.	61	83	58	57	76	74	66
Dipl. Ecole Inst niveau 2°, 3° cycle (y compris éco. de spécialisation)	25	8	12	25	10	14	18
Ecoles fonctionnaires	--	--	10	3	1	--	2
CAPES, Agrégation	2	5	--	2	2	--	2
Etudes à l'étranger	6	--	18	4	5	2	6
Autres études	6	4	2	9	6	10	6
TOTAL %	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	347	158	298	276	550	155	1 918

(1) Y compris ENSAM : Ces écoles n'ont pu être isolées en raison de la faiblesse des effectifs concernés.

C'est après une école de chimie que l'on s'oriente le plus vers la recherche (73 %) alors que les diplômés de "BTP-Génie civil" sont, en proportion, les plus nombreux à s'inscrire en DESS (36 %) (Cf. Tableau 18).

TABLEAU 18

*Diplômes préparés en 1984-1985 après une école d'ingénieurs
selon la spécialité du diplôme d'ingénieurs*

Diplômes préparés	Méca- nique	Electr. Electro- nique	BTP Génie civil	Autres Scienc. (1)	S/T Scienc. exactes	Chimie Biochi- mie	Biolo. Agri- culture	S/T SNV Chimie (2)	TOTAL
DEA	18	22	12	22	20	25	14	18	19
DESS	23	12	36	18	21	3	21	14	19
Doctorat, DDI	15	19	3	27	18	48	21	33	23
Autres diplômes univ.	5	10	6	4	6	2	4	3	5
S/T diplômes univ.	61	63	57	71	65	78	60	68	66
Dipl. Ecole Inst niveau 2°, 3° cycle (y compris Ec. de spécialisation)	21	29	19	8	19	11	17	14	18
Ecoles fonctionnaires	--	--	--	4		--	11	6	2
CAPES, Agrégation	4	1	7	2	3	--	--	--	2
Etudes à l'étranger	4	2	5	13	7	5	3	4	6
Autres études	10	5	12	2	6	6	9	8	6
%	100	100	100	100	100	100	100	100	100
TOTAL Effectifs	336	287	195	480	1298	252	344	620	1918

(1) Y compris informatique.

(2) Y compris sciences naturelles, sciences de la terre et de l'espace.

Ces spécialités n'ont pu être isolées en raison de la faiblesse des effectifs concernés.

20 % des ingénieurs diplômés intègrent une école ou un institut de niveau deuxième ou troisième cycle (école de spécialisation par exemple), principalement à l'issue des ENI, des écoles recrutant au niveau bac + 2 ou des écoles d'électricité-électronique.

Parmi les études suivies par les ingénieurs, on peut encore citer les écoles de fonctionnaires (6) qui concernent les diplômés d'écoles d'ingénieurs agricoles ou agronomes (11 %) et les études à l'étranger, notamment après une grande école (18 %).

La poursuite d'études des ingénieurs ne se limite pas aux disciplines scientifiques puisqu'environ un quart d'entre eux complètent leur formation par un diplôme de sciences économiques ou de gestion : il s'agit essentiellement de DESS ou de diplômes d'écoles ou d'instituts de niveau deuxième ou troisième cycle.

3 - Déroulement des études après l'obtention d'un diplôme d'ingénieurs (Cf. Graphique 8)

La réussite est très forte en première année de troisième cycle universitaire (94 % des inscrits en DEA et 93 % des inscrits en DESS ont obtenu le diplôme en 1985 ou 1986) et dans les écoles ou instituts de niveau deuxième ou troisième cycle (87 %).

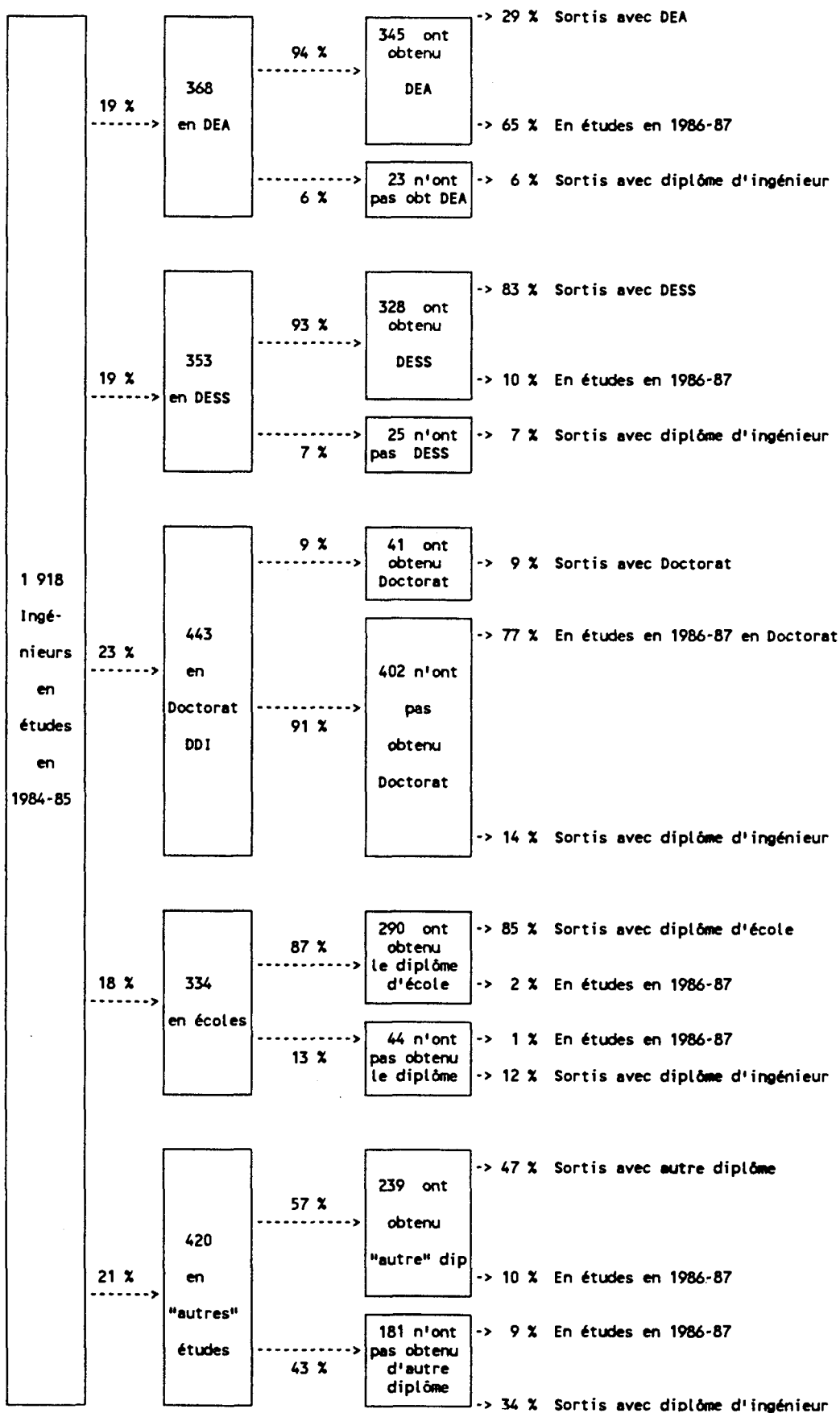
Le DESS apparaît comme un diplôme terminal pour les ingénieurs (10 % d'entre eux poursuivent encore des études en 1986-1987) alors que le DEA ne constitue que la première étape du doctorat pour les deux tiers des inscrits.

Seuls 9 % des ingénieurs préparant une thèse en 1984-1985 l'ont soutenue en 1986, 77 % achèveront cette formation vraisemblablement en 1987.

(6) Il ne s'agit que des entrées en 1984-1985 dans ces établissements, les élèves fonctionnaires inscrits en écoles d'ingénieurs en 1983-1984 étant exclus du champ de l'enquête.

GRAPHIQUE 8

*Déroulement des études après un diplôme d'ingénieurs
leur situation deux ans après*



- II -

LES DIPLOMES D'ÉCOLES DE COMMERCE

1 - Taux de poursuite d'études

Le taux de poursuite d'études varie peu avec le type d'école (Cf Annexe II): 20 % en moyenne (Cf. Tableau 19).

Comparativement avec les sortants des autres institutions, la proportion d'études à temps plein est relativement faible (54 % contre 84 % pour les IUT-STTS et 77 % pour les écoles d'ingénieurs). Les études à temps partiel concernent 36 % des diplômés (27 % occupent un emploi et 9 % effectuent leur Service national) et les abandons avant mars 1985 s'élèvent à 10 %.

TABLEAU 19

*Taux de poursuite d'études en 1984-1985
après une école de commerce à temps plein ou non*

Poursuite d'études Types d'écoles	A temps plein	Autres	Total	Effectifs
HEC, ESSEC, ESCPL...	8	10	18	1 098
ESCAE	14	9	23	1 371
Autres écoles	8	10	18	771
TOTAL	11	9	20	3 240

2 - Diplômes préparés

Contrairement aux ingénieurs diplômés, la poursuite d'études en troisième cycle universitaire n'est pas dominante : un peu plus du quart des diplômés des grandes écoles et des ESCAE en poursuite d'études ainsi que 14 % de ceux des autres écoles complètent leur formation par un DEA (grandes écoles) ou un DESS (ESCAE, autres écoles) de sciences économiques ou de gestion (Cf. Tableau 20).

36 % des sortants des grandes écoles et 20 % de ceux des autres écoles poursuivent en 1984-1985 des études universitaires dans d'autres disciplines : droit-sciences politiques (59 %) ou lettres et arts (25 %). Il s'agit essentiellement d'inscription en deuxième cycle ou dans un IEP pour les grandes écoles et en DEUG pour les autres écoles.

TABLEAU 20

*Diplômes préparés en 1984-1985
après une école de commerce*

Types d'écoles	HEC, ESSEC ESCPL...	ESCAE	Autres écoles	Total
Diplômes préparés				
Licence, Maîtrise, MST, IEP	27	6	2	11
DEA	19	7	2	10
DESS	7	21	12	15
Autres diplômes univ.	9	1	18	7
S/T Diplômes univ.	62	35	34	43
Diplômes Ecoles, Inst niv 2°, 3°cycle	3	3	7	3
Expertise comptable	24	36	23	29
Etudes à l'étranger	3	19	16	14
Autres études	8	7	20	11
TOTAL	100	100	100	100
% Effectifs	194	316	136	646

L'expertise comptable est envisagée par environ 30 % des diplômés. Cette formation professionnelle est souvent préparée en parallèle avec l'exercice d'un emploi dans un cabinet. Ceci explique donc la part importante d'études à temps partiel.

Enfin, 19 % des diplômés d'ESCAE et 16 % des diplômés d'autres écoles poursuivent des études à l'étranger.

3 - Déroulement des études après l'obtention d'un diplôme d'école de commerce (Cf. Graphique 9)

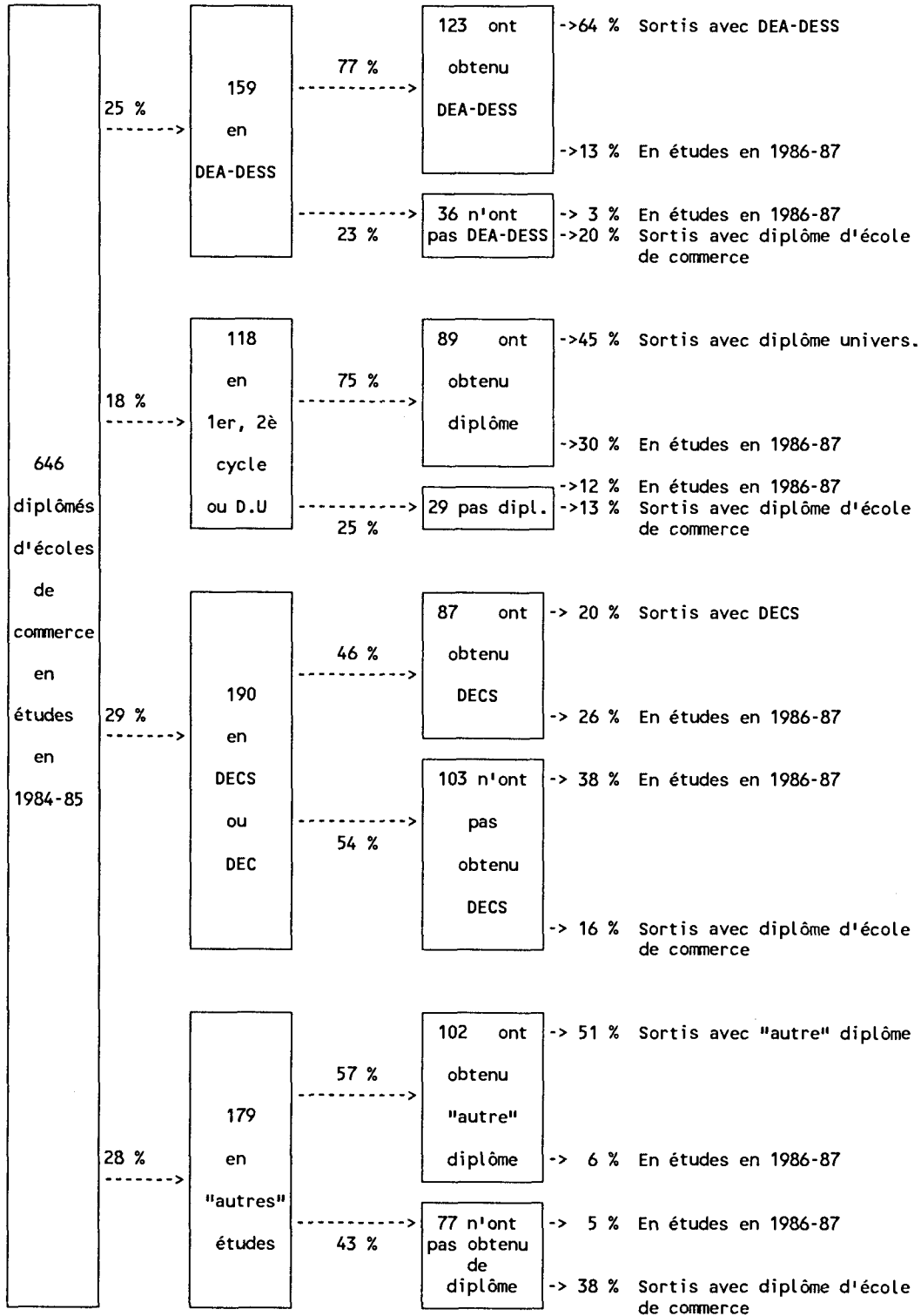
La réussite au DEA ou DESS est moins élevée que pour les ingénieurs (77 % contre 94 %) et est rarement suivie d'une inscription en thèse (8 %).

L'obtention d'un autre diplôme universitaire est aussi fréquente (75 %) et la poursuite d'études en 1986-1987, généralement à l'université, est un peu plus forte (30 %).

En ce qui concerne les études en DECS, 46 % des inscrits ont obtenu ce diplôme en 1984, 1985 ou 1986 (parmi eux, la moitié poursuit en DEC en 1986-1987) et 38 % le préparent encore en 1986-1987.

GRAPHIQUE 9

Déroulement des études après un diplôme d'école de commerce leur situation deux ans après

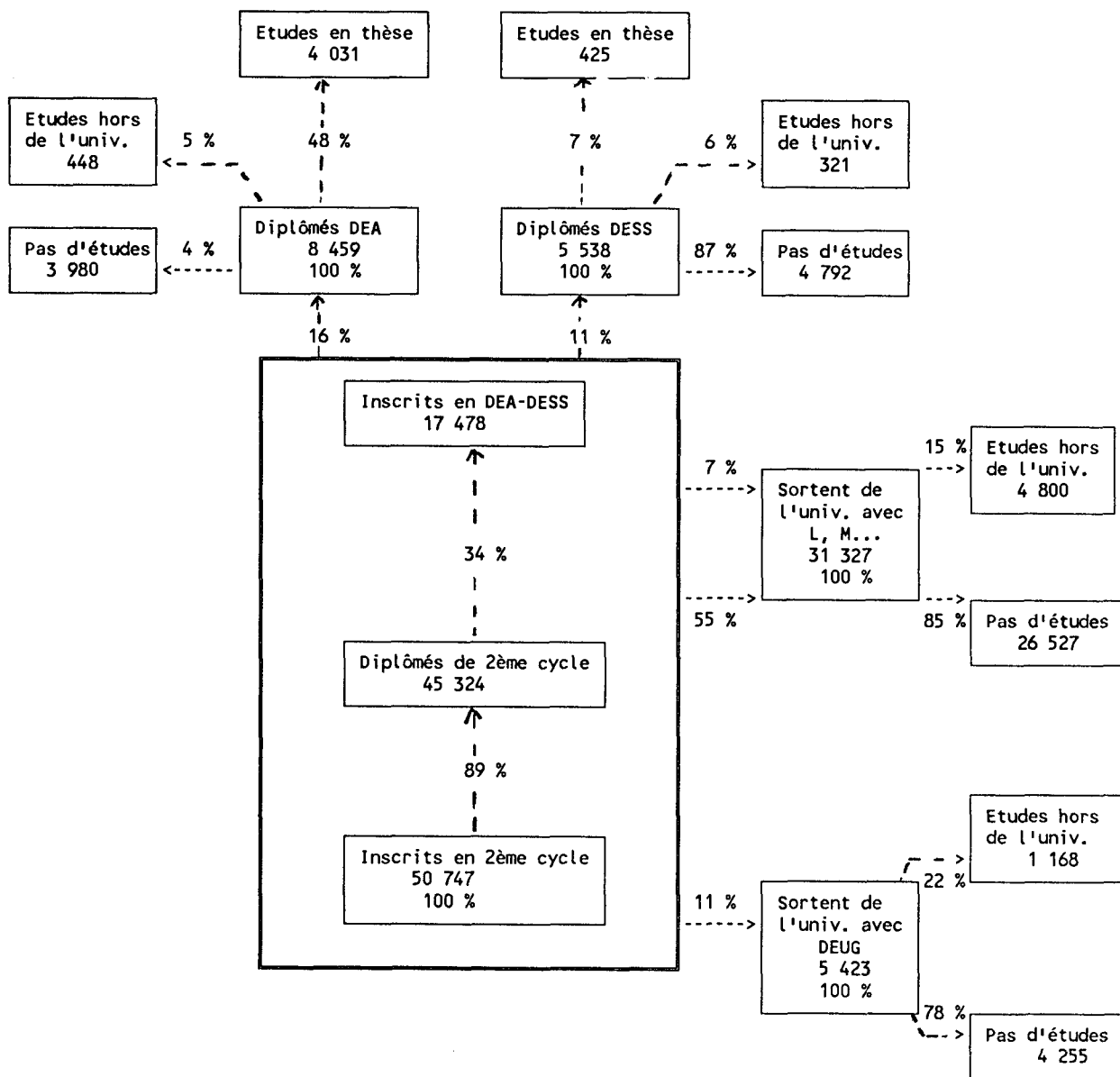


CHAPITRE III

LA POURSUITE D'ETUDES DES DIPLOMES DE L'UNIVERSITE

GRAPHIQUE 10

Devenir d'une cohorte d'inscrits en deuxième cycle universitaire



N.B. Les flux figurant dans la partie encadrée ne sont pas analysés dans ce document.

Les diplômés de deuxième cycle ou de première année de troisième cycle peuvent également avoir réussi à un concours de l'enseignement (CAPS, Agrégation) ou administratif, préparé à l'université.

La poursuite d'études des diplômés universitaires comprend les études suivies en dehors de l'université ainsi que les inscriptions en thèse pour les titulaires d'une première année de troisième cycle (DEA, DESS). L'analyse des cursus universitaires ne fait pas l'objet de ce document. Ainsi, les taux de passage deuxième cycle - troisième cycle ne sont pas pris en compte (Cf. Graphique 10).

Contrairement à ceux des autres institutions, les sortants de l'université ne constituent pas un flux homogène de diplômés du même niveau et de la même année.

Les étudiants sortis d'un deuxième cycle ou d'une première année de troisième cycle universitaire ont été répartis en fonction du plus haut diplôme obtenu en 1984 ou avant :

- diplômés de premier cycle (DEUG, diplôme d'université de niveau premier cycle), sortis d'un deuxième cycle sans avoir obtenu la licence ;
- diplômés de deuxième cycle (licence, maîtrise, MST, diplôme d'IEP) ;
- titulaires d'un DEA ;
- titulaires d'un DESS.

Les étudiants sortis en 1984 n'ont pas tous obtenu leur diplôme le plus élevé à cette date, certains l'ont acquis une à plusieurs années auparavant (Cf. Tableau 21).

TABLEAU 21

*Date d'obtention du diplôme universitaire
le plus élevé*

Date d'obtention Diplôme univ	1980 ou avant	1981	1982	1983	1984	TOTAL	Effectifs
Diplôme de 1er cy.	26	13	18	38	5	100	5 423
Diplôme de 2è cy.	22	6	12	20	40	100	31 327
DEA	9	3	4	6	78	100	8 459
DESS	5	3	3	8	81	100	5 538

On a également distingué les sortants de l'université au terme d'une **formation post-initiale** des diplômés de formation initiale.

Les étudiants sortis de l'université au terme d'une formation post-initiale (formation continue, formation complémentaire ou reprises d'études) ont accédé à un emploi avec un niveau de formation acquis plusieurs années auparavant à la différence des étudiants en formation initiale dont le cursus universitaire suit directement le cursus scolaire. Le critère de distinction retenu entre ces deux sous-populations est l'âge à la sortie de l'université. Les étudiants âgés de 28 ans et plus sont considérés comme sortants d'une formation post-initiale. Ils représentent 31,5 % des sortants de l'université, les deux tiers d'entre eux ont suivi une formation de lettres et sciences humaines (7).

Les étudiants sortis de l'université au terme d'une formation post initiale poursuivent, généralement, nettement moins leurs études que les diplômés de formation initiale. Les effectifs relatifs à cette sous-population sont donc insuffisants pour étudier les formations qu'ils suivent à un niveau fin de diplômes et spécialités. Aussi, l'analyse des poursuites d'études en fonction du plus haut diplôme obtenu est-t-elle menée en regroupant les étudiants issus d'une formation initiale et d'une formation post initiale (paragraphes 1 à 4).

Quelques éléments distinguant les poursuites d'études des deux sous-populations sont donnés au paragraphe 5.

- I -

LES DIPLOMES DE PREMIER CYCLE

(DEUG, diplômés d'université de niveau premier cycle),

SORTIS D'UN 2^{ème} CYCLE SANS AVOIR OBTENU LA LICENCE

1 - La poursuite d'études hors de l'université

22 % des sortants de deuxième cycle avec un diplôme de premier cycle ont poursuivi des études en dehors de l'université en 1984-1985. En outre, 14 % des sortants ont repris des études après une ou deux années d'interruption, dont la moitié à l'université.

Les taux de poursuite d'études sont assez homogènes selon la spécialité de formation, mis-à-part le droit qui présente un taux plus faible (13 %) (Cf. Tableau 22).

(7) Cf. l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur en quelques chiffres. Document de travail du CEREQ n° 50 - octobre 1989 - chapitre IV.

TABLEAU 22

*Taux de poursuite d'études hors de l'université en 1984-1985
à temps plein ou non des diplômés de premier cycle
sortis d'un deuxième cycle sans avoir obtenu la licence*

Poursuite d'études Spécialités du diplôme de 1er cycle	A temps plein	Autres	TOTAL	Effectifs
Sciences exactes	11	14	25	585
Sc. Nat de la vie, chimie	8	16	24	391
S/T Sciences	10	15	25	976
Droit, sc. politiques	7	6	13	672
Sc. Eco, gestion, AES	7	18	25	468
S/T Droit, Sc. Eco	7	11	18	1 140
Lettres, langues	11	12	23	1 637
Sciences humaines	8	14	22	1 273
S/T L.S.H.	10	13	23	2 910
Autres et non réponse	10	6	16	397
TOTAL	9	13	22	5 423

La majorité (54 %) des diplômés de premier cycle en poursuite d'études exercent en parallèle un emploi (37 % sont élèves fonctionnaires), 42 % suivent leur formation à temps plein, 1 % effectuent leur Service national. Enfin, un petit nombre d'étudiants (3 %) a abandonné ses études avant mars 1985.

2 - Diplômes préparés (Cf. Tableau 23)

Les études les plus fréquentes conduisent à l'entrée dans la fonction publique : 40 % des sortants d'un deuxième cycle avec seulement un DEUG ont accédé à une école de fonctionnaires recrutant au niveau du baccalauréat ou du DEUG ou préparent un concours de l'enseignement ou un concours administratif.

Environ un quart des diplômés ont intégré une école d'ingénieurs (DEUG scientifiques), de commerce, de langues ou de sciences sociales.

Ils ne représentent qu'une infinie minorité du flux d'entrée dans les écoles des titulaires de DEUG. Ceux-ci accèdent, en général, à ces écoles directement après l'obtention de leur diplôme. Ainsi, environ 10 % d'une cohorte de DEUG scientifiques entrent chaque année, sur concours ou sur titre, en écoles d'ingénieurs.

Enfin, un petit nombre d'étudiants (11 %) préparent un DUT ou un BTS notamment après une formation en lettres et sciences humaines (16 %) ou en sciences (9 %).

TABLEAU 23

*Diplômes préparés en 1984-1985
par les diplômés de premier cycle sortis d'un deuxième cycle
sans avoir obtenu la licence*

Spécialités du diplôme de 1er cycle	Sciences	Droit- Sc.Eco	L.S.H.	TOTAL (1)
Diplômes préparés				
DUT-BTS	9	2	16	11
Ecoles d'Ingénieurs	18	--	--	4
Ecoles Commerce et Bac DEUG	8	25	15	17
Ecoles fonct. Bac DEUG (2)	47	24	39	37
Concours	1	13	1	3
DECS	--	7	--	2
Autres études	17	29	29	26
TOTAL	100	100	100	100
% Effectifs	240	205	660	1 168

(1) Y compris spécialité non précisée

(2) Y compris CAPEGC ou professeur de L.P.

- II -

**LES DIPLOMES DE DEUXIEME CYCLE
(LICENCE, MAITRISE, MST, DIPLOME D'IEP)**

1 - La poursuite d'études hors de l'université

Les taux de poursuite d'études des sortants diplômés de deuxième cycle sont en moyenne assez faibles : 15 % d'entre eux suivent en 1984-1985 une formation non universitaire contre 22 % après un premier cycle (8).

Ces taux varient sensiblement selon la spécialité de formation (Cf. Tableau 24).

Les diplômés d'informatique et de mathématiques entreprennent très rarement des études en dehors de l'université (2 % pour les mathématiques et l'informatique appliquées à la gestion, 5 % pour l'informatique, 6 % pour les mathématiques) ainsi que ceux provenant du secteur de l'information-communication-documentation (8 %).

La poursuite d'études hors de l'université est par contre un peu plus forte après un diplôme d'IEP (25 %), un deuxième cycle de biologie (21 %), de physique et de mécanique fondamentales (20 %) ou d'histoire (20 %).

Les études "à temps partiel" sont toujours dominantes : 55 % des diplômés occupent un emploi (29 % sont élèves fonctionnaires), 1 % effectuent leur Service national alors que 41 % suivent leur formation à temps plein. Les abandons avant mars 1985 sont rares (3 %).

2 - Diplômes préparés (Cf. Tableau 25)

Pour les diplômés provenant d'un deuxième cycle scientifique, les écoles d'ingénieurs et instituts de niveau deuxième ou troisième cycle viennent en tête (56 %) ; ils sont suivis par les écoles de fonctionnaires (11 %) et la préparation aux concours de l'enseignement (CAPES, Agrégation : 9 %).

Les titulaires d'un deuxième cycle de **droit**, **sciences politiques**, **lettres** et **sciences humaines** suivent, en majorité, une formation qui les conduira à occuper un emploi dans la fonction publique :

- pour les étudiants en droit, sciences politiques, il s'agit essentiellement de fonctions administratives : 43 % sont élèves fonctionnaires dans des écoles recrutant au niveau de la licence ou de la maîtrise (IRA, ENA, Ecole nationale des impôts...) ou préparent un concours administratif (8 %) ;

- les diplômés de lettres et sciences humaines s'orientent quant à eux plutôt vers les carrières de l'enseignement : 23 % sont entrés en écoles normales d'instituteurs ou dans un centre de formation des PEGC ou des professeurs de Lycées professionnels (ENNA) et 22 % préparent le CAPES ou l'agrégation.

(8) Les reprises d'études ultérieures en 1985-1986 ou 1986-1987 s'élèvent à 16 % dont 9 % en dehors de l'université.

TABLEAU 24

*Taux de poursuite d'études hors de l'université
en 1984-1985 à temps plein ou non
Diplômés de deuxième cycle (Hors ENS)*

Poursuite d'études Spécialités du diplôme de 2ème cycle	A temps plein	Autres	TOTAL	Effectifs
Physique, Mécanique fondamentales	17	3	20	447
Maths, MASS	1	5	6	951
SS/T sc. Exactes fondamentales	6	4	10	1 398
Electricité, Electronique	9	8	17	449
Informatique	1	4	5	599
MIAGE	1	1	2	290
Autres sc. Exactes spécialisées	14	3	17	303
SS/T sc. Exactes spécialisées	6	4	10	1 641
S/T Sc. Exactes	6	4	10	3 039
Sc. Nat, sc. Terre, Espace	7	5	12	637
Chimie, Biochimie	8	6	14	528
Biologie, Physiologie, T.I.A, agro, Ecologie	19	2	21	559
S/T S.N.V	11	5	16	1 724
S/T Sciences	8	4	12	4 763
Droit public	5	12	17	1 662
Droit privé	4	12	16	3 000
Autres droits, sc. Politiques	6	8	14	643
Diplôme I.E.P	12	13	25	927
S/T Droit, Sc. Politiques	5	12	17	6 232
Sc. Economiques	10	8	18	1 336
Gestion, MST C.F.	10	7	17	948
Form. gle sc. Eco, Gestion	3	14	17	430
S/T sc. Eco, Gestion	9	9	18	2 714
A E S	4	7	11	962
S/T Droit, Eco, A E S	6	11	17	9 908
Lettres	5	9	14	2 795
Langues, civ. Etrangères	6	10	16	4 781
L.E.A	13	6	19	810
S/T Lettres, Langues	6	9	15	8 386
Arts, Architecture	6	9	15	1 418
Histoire	5	15	20	1 914
Géographie, Urbanisme	3	13	16	699
Philosophie, Théologie	5	8	13	418
Sociologie, Ethnologie	4	10	14	586
Psychologie	6	7	13	1 028
Sc. de l'Education	2	14	16	424
Info, Comm, Document.	5	3	8	278
S/T sc. Humaines	5	11	16	6 765
S/T L.S.H	6	10	16	15 151
Autres et non réponse	7	8	15	1 505
TOTAL	6	9	15	31 327

Pour les sortants d'un deuxième cycle de sciences économiques, gestion, AES, les formations de fonctionnaires sont moins largement dominantes : 25 % sont élèves fonctionnaires et 10 % préparent un concours de l'enseignement ou administratif. 18 % se destinent à l'expertise comptable.

En outre, environ 15 % des diplômés issus d'une spécialité de formation tertiaire ont intégré une école ou un institut non universitaire.

TABLEAU 25

Diplômes préparés en 1984-1985 après un diplôme de deuxième cycle (Hors élèves ENS)

Spéci. du diplôme de 2ème cycle	Sciences exactes	SHV	S/T Sciences	Droit Sciences Politiques	Sciences Economiq. Gestion-AES	S/T Droit Economie	Lettres Langues	Sciences Humaines	S/T L.S.N	TOTAL (1)
Diplômes préparés										
DUT-BTS	1	1	1	1	3	1	8	1	5	3
Ecoles d'ingénieurs	58	30	45	--	--	--	--	1	--	6
Ecoles de Com. et de niveau Bac-DEUG	--	5	2	11	7	9	8	8	8	8
Ecoles Inst. de niveau 2° et 3° cyc.	2	21	11	8	9	8	4	9	6	8
Ec. Fonctionnaires Bac-DEUG (2)	6	12	8	3	9	5	22	24	23	14
Ec. Fonctionnaires licence-maîtrise	6	--	3	43	16	34	3	8	5	15
CAPES (3)	8	5	7	--	3	1	20	11	16	9
Agrégation (3)	3	--	2	1	1	1	6	5	6	4
Autres concours (3)	--	--	--	8	6	8	5	8	7	6
DECS (3)	--	4	2	5	18	9	--	--	--	3
Autres études	16	22	19	20	28	23	24	25	24	23
TOTAL	Σ	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs	310	274	584	1 071	577	1 648	1 297	1 051	2 348
										4 800

(1) Y compris spécialités non précisées.

(2) Y compris préparation au CAPEGC ou professeur de L.P.

(3) Il s'agit de diplômes ou concours préparés hors de l'université par exemple par correspondance.

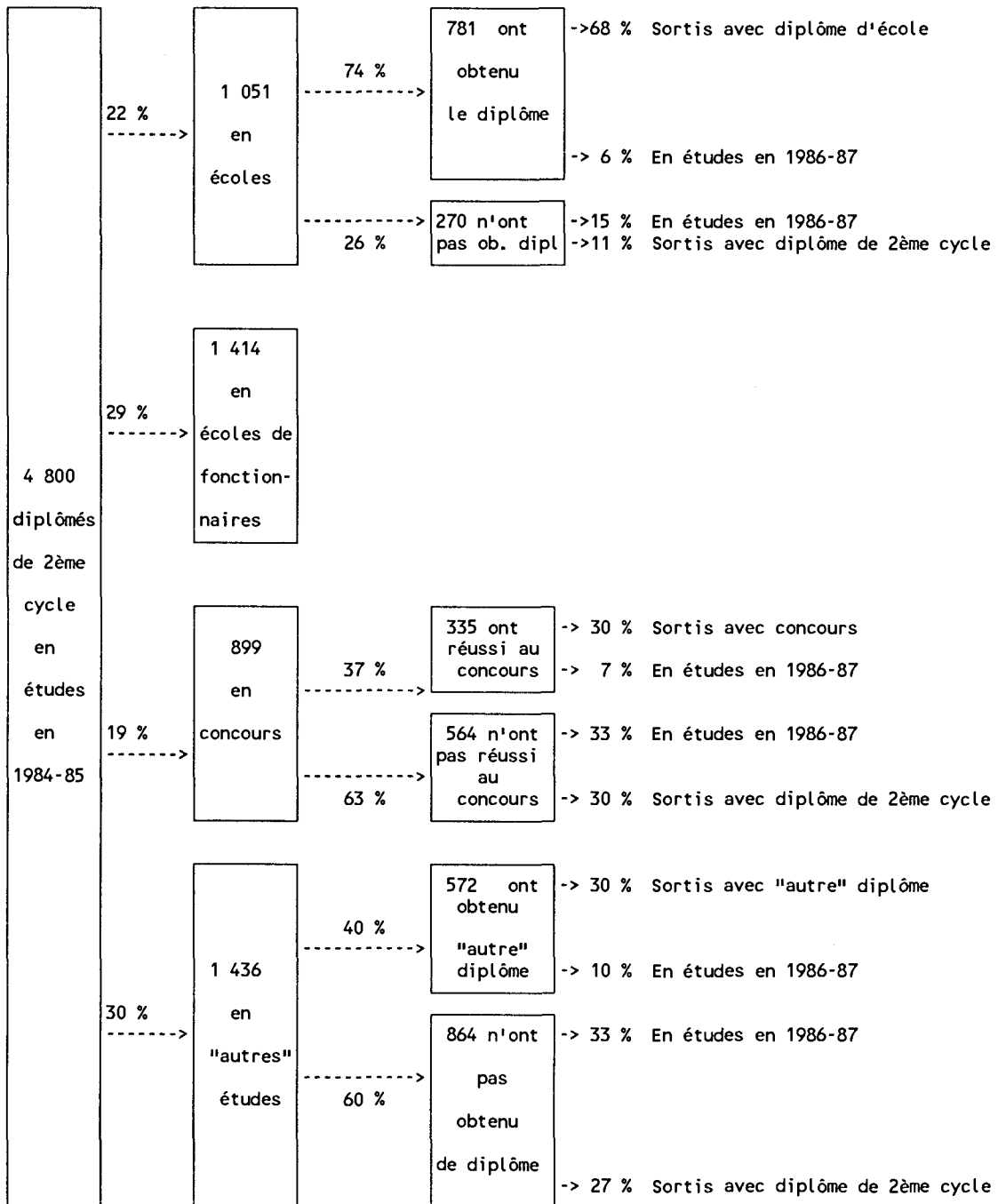
3 - Déroulement des études post deuxième cycle (Cf. Graphique 11)

La réussite en écoles ou instituts non universitaires est importante : 74 % des entrants ont obtenu le diplôme en 1985 ou 1986 et 15 % l'obtiendront vraisemblablement en 1987.

Le taux de réussite aux concours est par contre assez faible (37 %), surtout au CAPES et à l'agrégation (30 % contre 52 % pour les concours administratifs). Parmi les recalés, 22 % vont encore se présenter au concours en 1987 alors que 30 % ont abandonné.

GRAPHIQUE 11

Déroulement des études hors de l'université après un diplôme de deuxième cycle Situation deux ans après



- III -

LES TITULAIRES D'UN DEA

La poursuite d'études des titulaires d'un DEA, telle qu'elle a été définie par le champ de l'enquête, ne se limite pas, comme pour les sortants de deuxième cycle, aux formations suivies en dehors de l'université, elle comprend également les inscriptions en doctorat.

1 - Taux de poursuite d'études (Cf. Tableau 26)

La poursuite d'études post DEA constitue un phénomène important puisqu'elle touche un peu plus d'un diplômé sur deux : en 1984-1985, 48 % sont inscrits en doctorat et 5 % poursuivent des études en dehors de l'université ; 8 % ont repris des études après une interruption d'une ou deux années. Ceci confirme la vocation du DEA qui est défini dans les textes comme la première année du doctorat.

La poursuite d'études concerne principalement les titulaires d'un DEA de sciences de la nature et de la vie (68 % - essentiellement chimie-biochimie 77 %), de sciences exactes fondamentales (63 %) et de lettres et sciences humaines (57 %). Les taux de poursuite d'études à l'issue d'une formation de droit-sciences politiques, sciences économiques-gestion et sciences exactes spécialisées sont plus faibles (respectivement 33 %, 48 % et 49 %).

TABLEAU 26

*Taux de poursuite d'études en 1984-1985
en doctorat ou en dehors de l'université des titulaires
d'un DEA (Hors ENS)*

Poursuite d'études Spécialité du DEA	En doctorat	En dehors de l'université	TOTAL	Effectifs
Sc. exactes fondamentales	60	3	63	627
Sc. exactes spécialisées	46	3	49	785
S/T Sc. exactes	53	3	56	1 412
Sc. Nat, sc. Terre, Espace	55	3	58	489
Chimie, biochimie	72	5	77	697
Biologie, physiologie, TIA	64	2	66	717
Agro, écologie				
S/T S.N.V.	65	3	68	1 903
S/T Sciences	60	3	63	3 315
Droit, Sc. politiques	23	10	33	1 203
Sc. Eco, gestion	43	5	48	601
S/T Droit, Sc. Eco	29	9	38	1 804
Lettres, langues	53	5	58	1 140
Sc. humaines	50	6	56	1 608
S/T L.S.H	51	6	57	2 748
Autres et non réponse	22	6	28	592
TOTAL	48	5	53	8 459

TABLEAU 27

Diplômes préparés en 1984-1985
après un DEA (Hors ENS)

Spécialités du DEA Diplômes préparés	Sc. Ex. Fond.	Sc. Ex. Spécia.	S/T Sc. Ex.	Sc. Nat. Sc. Terre	Chimie Bioch.	Biologie	S/T SNV	S/T Sciences	Droit Sc. Po.	Sc. Eco Gestion	S/T Droit-Eco	Lettres Langues	Sc. Hum.	S/T LSH	TOTAL (1)
Doctorats	96	94	95	95	94	97	95	95	69	89	77	91	89	90	90
Ecoles d'ingénieurs	--	2	1	--	5	3	3	2	--	--	--	--	--	--	1
Ecoles inst. niveau 2ème, 3ème cycles	1	1	1	1	1	--	1	1	2	2	2	--	1	1	1
Ecoles fonctionnaires	--	--	--	--	--	--	--	--	14	4	10	2	3	2	3
Concours	--	--	--	--	--	--	--	--	1	--	1	4	1	2	1
Autres études	3	3	3	4	--	--	1	2	14	5	10	3	6	5	4
TOTAL %	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
TOTAL Effectifs	397	388	785	283	534	470	1 287	2 072	396	290	686	655	902	1 557	4 479

(1) Y compris spécialités non précisées.

La majorité des diplômés (58 %) poursuit ses études à temps plein ; un tiers bénéficie d'un soutien financier pour préparer une thèse. Les autres occupent en parallèle un emploi (40 % dont 3 % d'élèves fonctionnaires) ou effectuent leur Service national (1 %). Les abandons avant mars 1985 sont très réduits (1 %).

La poursuite d'études à temps plein concerne surtout les scientifiques et dans une moindre mesure les diplômés de droit-sciences économiques. Elle est, par contre, beaucoup moins fréquente pour les diplômés de lettres et sciences humaines.

2 - Diplômes préparés

La quasi-totalité (90 %) des titulaires d'un DEA qui poursuivent des études en 1984-1985 sont inscrits en doctorat (Cf. Tableau 27). La préparation d'une thèse est un peu moins fréquente après un DEA de droit-sciences politiques (69 %) mais on relève 14 % d'entrants en écoles de fonctionnaires.

Le taux de poursuite en doctorat des diplômés de droit-sciences politiques n'atteint donc que 23 % alors qu'il s'élève à 43 % pour les sciences économiques ou de gestion, à 46 % pour les sciences exactes spécialisées et dépasse 50 % pour les lettres et sciences humaines, les sciences exactes fondamentales et les sciences de la nature et de la vie. Le taux le plus élevé étant détenu par la chimie-biochimie (72 %).

Les allocations de recherche sont attribuées essentiellement aux scientifiques : 64 % des inscrits en doctorat de sciences bénéficient d'un soutien financier contre 15 % en droit-sciences économiques et 9 % en lettres et sciences humaines.

3 - Déroulement des études en doctorat (Cf. Graphique 12)

Seule une minorité des inscrits en thèse (9 %) l'ont soutenue en 1986 (9), soit deux ans après l'obtention d'un DEA.

Les étudiants de sciences exactes et de chimie-biochimie obtiennent un peu plus fréquemment leur doctorat en deux ans (environ 15 %).

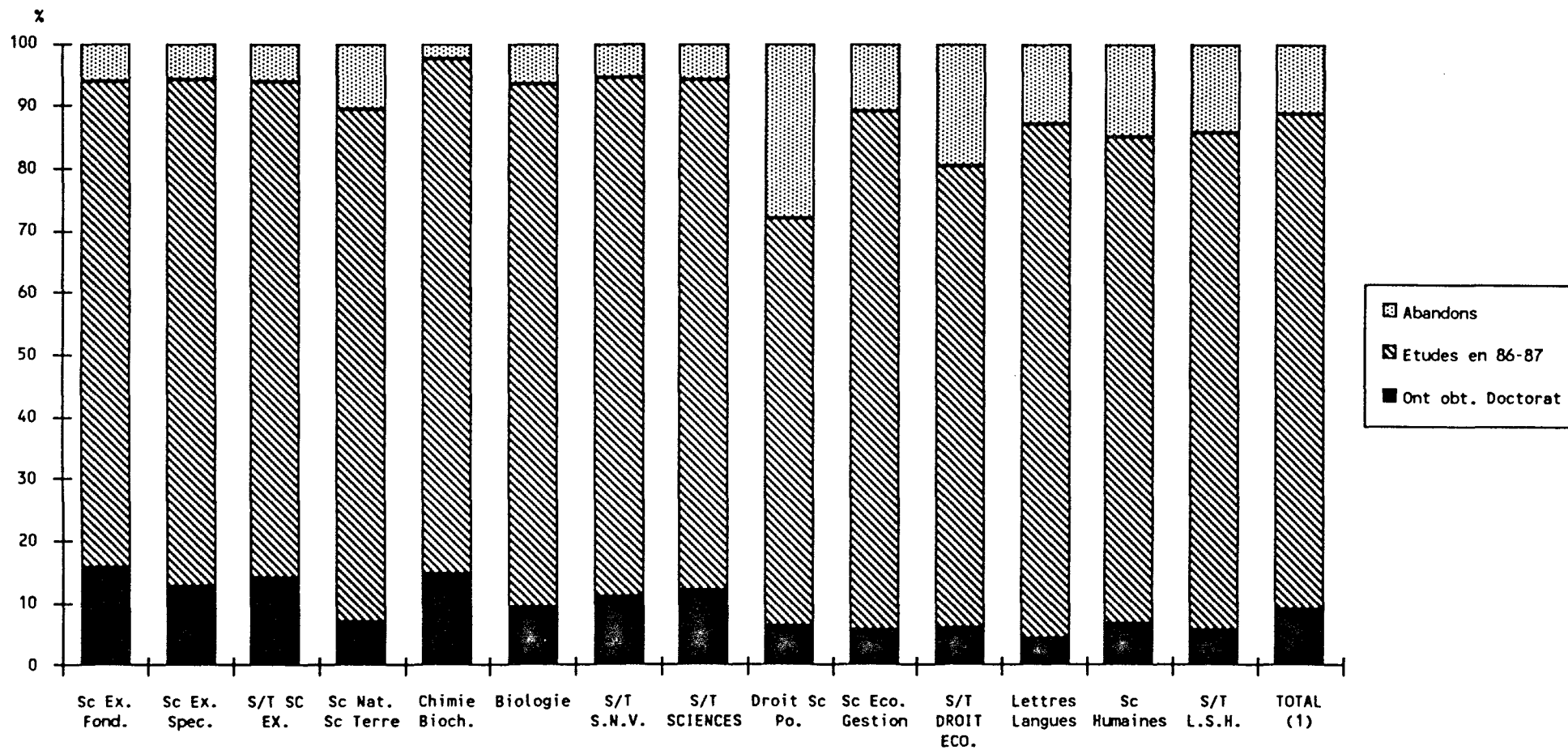
La majorité des entrants en doctorat en 1984-1985 (80 %) sont encore en études en 1986-1987, ils terminent en général leur doctorat.

Les abandons sont assez faibles : 11 % surtout dans les disciplines scientifiques (6 %). Ils sont un peu plus élevés en lettres et sciences humaines (14 %) et surtout en droit-sciences politiques (28 %).

On peut s'interroger sur le comportement particulier des titulaires d'un DEA de droit-sciences politiques qui sont les moins nombreux à poursuivre en doctorat et les plus nombreux à abandonner cette filière.

(9) 91 % des inscrits en thèse ont obtenu le DEA en 1984.

**Graphique 12: DEROULEMENT DES ETUDES EN DOCTORAT DES TITULAIRES D'UN D.E.A.
Situation 2 ans après**



(1) y compris spécialités non précisées

- IV -

LES TITULAIRES D'UN DESS

Comme pour les titulaires de DEA, les poursuites d'études des titulaires d'un DESS comprennent les formations suivies en dehors de l'université et les inscriptions en thèse.

1 - Taux de poursuite d'études (Cf. Tableau 28)

Le taux de poursuite d'études à l'issue d'un DESS est relativement faible : 13 % en 1984-1985 (7 % en doctorat, 6 % en dehors de l'université), 10 % après une interruption d'une à deux années. Ce constat s'explique par la nature même du DESS qui a été conçu, contrairement au DEA, comme un diplôme terminal à finalité professionnelle.

La poursuite d'études est un peu plus forte après un DESS de droit-science politiques (19 %) ou de psychologie (16 %) qu'après un DESS d'une autre discipline (10 %).

TABLEAU 28

*Taux de poursuite d'études en 1984-1985
en doctorat ou en dehors de l'université des titulaires d'un DESS*

Poursuite d'études Spécialités du DESS	En doctorat	En dehors de l'université	TOTAL	Effectifs
Sciences	11	-	11	548
Droit, sc. politiques	9	10	19	1 314
Sc. Eco, gestion	4	6	10	1 475
S/T Droit, sc. Eco	6	8	14	2 789
Psychologie	12	4	16	1 188
Autres lettres et sc. humaines	7	3	10	440
S/T L.S.H	10	4	14	1 628
Autres et non réponse	5	8	13	573
TOTAL	7	6	13	5 538

Les études à temps plein ne concernent qu'un tiers des sortants de DESS. La majorité (58 %) exerce en parallèle un emploi (3 % sont élèves fonctionnaires), 2 % effectuent leur Service national. Enfin, les abandons avant mars 1985 s'élèvent à 7 %.

2 - Diplômes préparés

La quasi-totalité des diplômés de sciences ainsi que les trois quarts de ceux de lettres et sciences humaines sont inscrits en 1984-1985 en doctorat (Cf. Tableau 29). La poursuite en thèse est moins fréquente après un DESS de droit-sciences économiques (44 %).

La majorité (56 %) des inscrits en doctorat est également titulaire d'un DEA, et a généralement acquis ce diplôme avant le DESS.

TABLEAU 29

*Diplômes préparés en 1984-1985
après un DESS*

Spécialités du DESS Diplômes préparés	Sciences	Droit - Sc. Eco	L.S.H	TOTAL (1)
Doctorats	97	44	74	57
Ecoles et instituts	3	16	6	11
Ecoles fonctionnaires	--	3	--	2
Concours	--	6	7	6
DECS	--	9	--	5
Autres études	--	21	13	19
TOTAL	100	100	100	100
Effectifs	60	389	226	746

(1) Y compris Spécialités non précisées.

3 - Déroulement des études en doctorat

Le taux de réussite en thèse est équivalent à celui observé pour les titulaires d'un DEA (9 %). Les abandons sont par contre plus élevés (22 %). 69 % des entrants en doctorat poursuivent leurs études en 1986-1987, ils sont généralement encore inscrits en doctorat.

COMPARAISON DES TAUX DE POURSUITE D'ETUDES A L'ISSUE D'UNE FORMATION INITIALE OU POST-INITIALE

1 - Taux de poursuite d'études

Les étudiants titulaires d'un diplôme de premier ou de deuxième cycle acquis au terme d'une formation post-initiale poursuivent nettement moins leurs études en dehors de l'université que les diplômés de formation initiale (8 % contre 27 % et 9 % contre 18 %) (Cf. Tableau 30). Ce phénomène s'observe également après un DEA de sciences ou de droit-sciences économiques (35 % contre 68 % et 22 % contre 44 %), mais l'écart entre les deux sous-populations est moins important après un DEA de lettres et sciences humaines (51 % contre 63 %).

Par contre, les taux de poursuite d'études des titulaires d'un DESS issus d'une formation initiale ou post-initiale sont équivalents (13 % contre 14 %), en psychologie (10), les premiers poursuivent même moins que les seconds (11 % contre 21 %).

TABLEAU 30

*Taux de poursuite d'études en 1984-1985
par diplômes et spécialités
Formation initiale - Formation post-initiale*

Spécialités Diplômes	Sciences	Droit Sc. Eco	L.S.H	TOTAL	Effectifs
1er cycle					
Form. initiale	28	21	31	27	3 823
Form. post-initiale	12	*	7	8	1 600
TOTAL	25	18	23	22	5 423
2ème cycle					
Form. initiale	14	18	20	18	21 172
Form. post-initiale	5	9	10	9	10 141
TOTAL	12	17	16	15	31 327
DEA					
Form. initiale	68	44	63	60	5 550
Form. post-initiale	35	22	51	40	2 893
TOTAL	63	38	57	53	8 459
DESS					
Form. initiale	9	15	10	13	3 676
Form. post-initiale	*	10	18	14	1 862
TOTAL	11	14	14	13	5 538

* Non significatif.

(10) Il est à noter que la psychologie est la seule discipline universitaire où les étudiants sortants d'une formation post-initiale sont plus nombreux que ceux issus d'une formation initiale.

2 - Diplômes préparés

Le nombre de questionnaires relatifs aux étudiants issus d'un premier cycle universitaire après une formation post-initiale et poursuivant des études en 1984-1985 étant extrêmement faible, on ne peut analyser les formations qu'ils suivent. Les diplômés préparés par les diplômés de formation initiale se distribuent donc de la même manière que pour l'ensemble des diplômés (formation initiale et post-initiale).

Il en est de même après un deuxième cycle de sciences ou de droit-sciences économiques.

Par contre, les formations suivies après un diplôme de deuxième cycle de lettres et sciences humaines obtenu au terme d'une formation initiale ou post-initiale peuvent être étudiées. Les diplômés de formation post-initiale poursuivent davantage des études orientées vers les carrières de l'enseignement que les diplômés de formation initiale : 28 % contre 21 % sont entrés en écoles normales d'instituteurs ou dans un centre de formation des PEGC ou des professeurs de Lycées professionnels (ENNA), 29 % contre 17 % préparent le CAPES ou l'agrégation. Par contre, ils intègrent moins souvent une école ou un institut non universitaire (4 % contre 18 %).

90 % des titulaires d'un DEA poursuivant des études en 1984-1985 sont inscrits en doctorat, qu'ils soient issus d'une formation initiale ou post-initiale. Les taux respectifs de poursuite en thèse (Cf. Tableau 31) reflètent donc uniquement les taux de poursuite d'études.

Après un DESS, les diplômés de formation post-initiale poursuivant des études en 1984-1985 préparent plus souvent un doctorat que les diplômés de formation initiale (71 % contre 49 %). Le taux de poursuite en thèse est donc plus élevé pour les premiers que pour les seconds (10 % contre 6 %).

TABLEAU 31

*Taux de poursuite en thèse en 1984-1985
après un DEA ou un DESS
Formation initiale - formation post-initiale*

Spécialités Diplômes	Sciences	Droit Sc. Eco	L.S.H	TOTAL	Effectifs
DEA					
Form. initiale	65	34	54	54	5 550
Form. post-initiale	31	18	48	36	2 893
TOTAL	59	29	51	48	8 459
DESS					
Form. initiale	9	6	6	6	3 676
Form. post-initiale	*	7	15	10	1 862
TOTAL	11	6	10	8	5 538

* Non significatif.

CONCLUSION

Les taux de poursuite d'études des sortants diplômés en 1984 des principales filières de l'enseignement supérieur varient sensiblement selon le niveau atteint, la spécialité et l'institution d'origine.

- Au niveau III, la poursuite d'études est fréquente après un IUT (38 %), elle est un peu moins forte pour les diplômés de STS (25 %) et pour les titulaires d'un DEUG sortis d'un deuxième cycle universitaire sans avoir obtenu la licence (22 %).

Au cours de ces dernières années, la poursuite d'études post DUT ou BTS s'est développée de manière importante, notamment dans certaines spécialités (services sociaux, finances comptabilité, chimie...).

- Aux niveaux I et II, la poursuite d'études concerne davantage les diplômés des écoles d'ingénieurs ou de commerce (20 %) que les sortants de l'université (15 % pour les diplômés de deuxième cycle, 5 % pour les titulaires d'un DEA ou d'un DESS). Pour les diplômés universitaires, le passage au niveau supérieur du cursus constitue l'essentiel des poursuites d'études sauf pour les titulaires d'un DESS qui s'inscrivent très peu en thèse (7 % contre 48 % des titulaires d'un DEA).

Les étudiants sortis de l'université au terme d'une formation post-initiale (formation continue, formation complémentaire ou reprise d'études) poursuivent généralement assez peu d'études en dehors de l'université (moins de 10 % après un deuxième cycle). Ils s'inscrivent également moins souvent en thèse après un DEA que les diplômés de formation initiale (36 % contre 54 %).

Les formations suivies par les diplômés sont également fonction de la filière d'origine et la réussite n'est pas assurée dans toutes les études.

- Pour les titulaires d'un DUT ou d'un BTS, la poursuite d'études s'effectue généralement en priorité vers l'université, en premier ou deuxième cycle. Viennent ensuite les écoles d'ingénieurs (pour les diplômés des spécialités secondaires), de commerce, du secteur social ou les études de comptabilité (pour les diplômés des spécialités tertiaires).

Les poursuites d'études vers les écoles ou les deuxième cycles universitaires constituent des filières de réussite ; par contre, les échecs ou abandons sont nombreux parmi les diplômés qui ont dû commencer leur cursus universitaire en premier cycle ou pour les inscrits en DECS.

- Les ingénieurs diplômés complètent le plus souvent leur formation par un troisième cycle universitaire ou intègrent une école ou un institut non universitaire.

- La poursuite d'études en troisième cycle universitaire n'est pas dominante pour les diplômés d'écoles de commerce, l'expertise comptable est plus souvent envisagée. Certains diplômés poursuivent également des études universitaires dans d'autres disciplines (droit, lettres).

- Après un deuxième cycle universitaire que l'on ait ou non acquis un diplôme, on s'oriente surtout vers les écoles de fonctionnaires ou la préparation aux concours de la fonction publique (de l'enseignement ou administratifs) mais également vers les écoles et instituts non universitaires.

La réussite aux concours est peu élevée, surtout au CAPES et à l'agrégation.

ANNEXES

ANNEXE I

Comparaison avec les taux de poursuite d'études post DUT ou BTS résultant du panel Bac 1983

Le "Panel Bac 1983" : L'enquête réalisée par le CEREQ en 1986 auprès des inscrits au baccalauréat général et technique en 1983 dresse un bilan sur trois années du devenir scolaire d'une cohorte de bacheliers qui ont entrepris des études supérieures l'année suivant l'obtention du baccalauréat.

Cette analyse a été menée selon deux perspectives distinctes et complémentaires :

- La première s'est attachée à étudier les itinéraires suivis par les jeunes selon la série du baccalauréat ;
- La deuxième considère le déroulement des cursus dans les principales institutions qui composent l'appareil de formation post baccalauréat (premier cycle universitaire, IUT, STS et CPGE).

Les résultats de cette enquête ont été publiés dans "L'Après-Bac-Itinéraires et réussite après trois ans d'études", A. Charlot et J.L. Pigelet - Collection des études n° 52 d'octobre 1989 et dans "Rendement des premiers cycles universitaires et réussite des jeunes bacheliers", A. Charlot - Formation-Emploi n° 24, octobre-décembre 1988.

La comparaison des taux de poursuite d'études post DUT ou BTS, établis à partir d'enquêtes différentes s'avère assez délicate.

Les taux de poursuite d'études calculés sur les bacheliers 1983 entrés directement en IUT ou STS sont surestimés car ils ne prennent pas en compte les étudiants provenant d'autres établissements d'enseignement supérieur.

D'après les résultats du "Panel Bac 1983", la part des bacheliers "réorientés" dans la composition du flux d'entrée s'établit comme suit :

IUT Secondaire	19 %
IUT Tertiaire	25 %

S/Total IUT	23 %
STS Secondaire	11 %
STS Tertiaire	28 %

S/Total STS	23 %

Certaines spécialités comportent un poids encore plus important d'étudiants réorientés, il s'agit notamment des DUT carrières sociales (61 %), carrières de l'information (32 %), des BTS arts (62 %), Traducteur Commercial (45 %), verre-céramique, photo-imprimerie (38 %), économie sociale et familiale (36 %), Hôtellerie-restauration (36 %). Les taux calculés sur les seuls bacheliers entrés directement dans ces filières sont donc sensiblement supérieurs à ceux relatifs à l'ensemble des diplômés.

ANNEXE II

Catégories d'écoles d'ingénieurs et de commerce

Catégories d'écoles d'ingénieurs

Les écoles ont été regroupées en catégories qui tiennent compte des conditions d'accès (niveau Bac ou concours...), de l'existence de concours communs de recrutement (exemple : INSA), ou de caractéristiques institutionnelles (exemple : UER dérogatoires). Enfin, nous avons isolé un groupe de sept écoles jouissant d'une notoriété particulière.

Les types d'écoles retenus sont les suivants :

- ENI (bac ou bac + 1) : ENI, ENITA et autres écoles recrutant au niveau bac ou bac + 1 et conduisant au niveau bac + 4 ou bac + 5
- INSA : Ecoles recrutant au niveau bac et conduisant au niveau bac + 5
- ENSAM : Ecoles recrutant au niveau bac + 2 et conduisant au niveau bac + 5
- Grandes écoles :
 - . Ecole Centrale de Paris
 - . Ecole Centrale de Lyon
 - . Ecole Nationale des Ponts et Chaussées
 - . Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris
 - . Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications
 - . Institut National Agronomique de Paris-Grignon
 - . Ecole Supérieure d'Electricité
- Autres écoles bac + 2 : Autres écoles recrutant au niveau bac + 2 et conduisant au niveau bac + 5
- ENSI : Ecoles recrutant au niveau bac + 2 et conduisant au niveau bac + 5, intégrées aux universités (UER dérogatoires)
- Filières universitaires : Filières ingénieurs des Universités (Compiègne, Clermont II, Lille I, Montpellier II...)

Catégories d'écoles de commerce

Trois catégories d'écoles ont été constituées en fonction des modalités d'accès :

- HEC, ESSEC, ESCPL : Ecoles recrutant sur concours (prépa HEC), conduisant au niveau bac + 4, délivrant un diplôme revêtu du visa officiel :

- . HEC Jouy-en-Josas,
- . ESSEC Cergy-Pontoise,
- . Ecole Supérieure de Commerce de Paris,
- . Ecole Supérieure de Commerce de Lyon,
- . Ecole Européenne des Affaires de Paris,
- . Institut Supérieur du Commerce de Paris,

- ESCAE : Ecoles recrutant sur concours commun (prépa HEC), conduisant au niveau bac + 4, délivrant un diplôme visé,

- Autres écoles : Ecoles recrutant au niveau bac ou bac +2, conduisant au niveau bac + 3, bac + 4 ou bac + 5, délivrant un diplôme visé ou non visé.

ANNEXE III

L'enquête

Champ de l'enquête : L'enquête du CEREQ de 1987 sur le devenir des diplômés de l'enseignement supérieur en 1984 a concerné :

- Les diplômés d'Instituts Universitaires de Technologie et de Sections de Techniciens Supérieurs (hors BTS agricoles) ;

- Les sortants d'un deuxième cycle universitaire ou d'une première année de troisième cycle (Diplômes d'Etudes Approfondies ou Diplômes d'Etudes Supérieures Spécialisées) en Sciences, Droit, Sciences Economiques et Gestion, Lettres et Sciences Humaines.

- Les diplômés d'écoles d'ingénieurs (à l'exception du CNAM et des écoles sous tutelle du Ministère de la Défense) et d'écoles de commerce reconnues par l'Etat.

- Sont exclues du champ, les formations médicales, paramédicales ou sociales ainsi que les formations artistiques.

Déroulement de l'enquête : l'enquête s'est déroulée par voie postale et a été complétée par des interviews auprès d'un échantillon de non répondants à l'enquête postale.

Le taux de couverture varie de 86 % à 95 % selon les institutions ;

Le taux de sondage moyen est proche de 1/2 ;

Le taux de réponse net s'élève à 61 % ;

26 000 questionnaires ont été exploités.

A partir d'une analyse de reconversions, considérées comme des situations de crise révélatrices, cette étude (rédigée en juin 1989) se propose de mettre à jour des pistes de réflexion sur les conditions qui permettent le développement et la reconnaissance des potentiels professionnels.

Des entretiens avec 20 ouvriers, agents de maîtrise et employés, ayant vécu un an auparavant une mobilité externe dans des conditions diverses, ne permettent pas de repérer des déterminants universels de succès ou d'échec, et donc de définir des aides à l'efficacité générale et assurée. En revanche des profils caractéristiques apparaissent, qui peuvent servir de référence à des accompagnements spécifiques :

- les créateurs d'entreprise, hommes de culture ouvrière, mûrissant avec leur épouse un projet de promotion sociale fondé sur un goût du travail et le refus du salariat, ont besoin de temps, de soutien financier et surtout de conseils en matière de gestion ;
- les vrais reconvertis, qui, déçus de leur activité professionnelle antérieure, saisissent l'occasion d'une restructuration pour trouver un équilibre nouveau dans un métier totalement différent, exigeraient des aides spécifiquement adaptées à leur situation d'apprentissage adulte ;
- les reclassés en progression, miraculés de la reconversion, savent utiliser les mesures d'aide à la formation et l'aide financière pour "sauter une marche" et poursuivre ailleurs une carrière bloquée dans leur entreprise de départ ;
- les reclassés par contrainte, qui s'efforcent de retrouver un équilibre complexe et dépassant le strict cadre professionnel, ont avant tout besoin d'un appui extérieur pour apprendre à affronter le marché du travail, pour développer leur assurance et démystifier les procédures de sélection.

Plus qu'à des caractéristiques objectives telles que l'âge, le sexe, ou la formation initiale, le succès (ou l'échec) des reconversions renvoie à une maturité personnelle qui permet de se projeter dans un avenir satisfaisant et réaliste.


En restant sur le strict terrain des situations de travail, l'histoire professionnelle des personnes rencontrées montre que la vitalité des potentiels dépend de la convergence ou au moins de la tolérance entre les stratégies individuelles de progression professionnelle et les politiques de gestion de personnel.

L'adaptabilité des salariés renvoie ainsi à une indispensable adaptabilité des entreprises et l'autonomie qui permet de surmonter les ruptures se traduit par une exigence de marge de liberté adressée aux organisations du travail et aux systèmes de commandement.

De la quête de critères d'évaluation des potentiels, la réflexion se déplace, au terme de cette étude, vers une recherche sur les conditions du maintien et du développement de la santé physique et mentale au travail.

CENTRE D'ETUDES
ET DE RECHERCHES
SUR LES QUALIFICATIONS

9 rue Sextius Michel
75015 PARIS

 (1)45.75.62.63

PRIX : 80F

Dossiers bibliographiques


(12 volumes)

*Ces dossiers ont été élaborés dans le cadre
de la contribution du CEREQ à la refonte
du Répertoire Opérationnel des Métiers et Emplois (ROME)
de l'Agence nationale pour l'emploi.*

- | | | |
|--------|----|---|
| Numéro | 1 | Les professions de l'informatique |
| Numéro | 2 | Le personnel de la construction électrique
et électronique |
| Numéro | 3 | Le personnel de type administratif |
| Numéro | 4 | Le personnel du commerce |
| Numéro | 5 | Les professions du bâtiment
et des travaux publics |
| Numéro | 6 | Les ingénieurs et cadres de l'industrie |
| Numéro | 7 | Le personnel des industries à processus |
| Numéro | 8 | Le personnel des industries légères |
| Numéro | 9 | Les cadres administratifs et commerciaux |
| Numéro | 10 | Le personnel de la construction mécanique
et du travail des métaux |
| Numéro | 11 | Les professions du travail social |
| Numéro | 12 | Les agents de la fonction publique |

CENTRE D'ETUDES
ET DE RECHERCHES
SUR LES QUALIFICATIONS

9 rue Sextius Michel
75015 PARIS

 (1)45.75.62.63

PRIX : 50F